



NATIONS
UNIES
TOGO



RAPPORT ANNUEL



2022





L'ONU au Togo

Depuis son adhésion à l'ONU en 1960, le Togo a bénéficié du soutien de l'Organisation à travers ses agences résidentes et non résidentes (FAO, OIM, OIT, OMS, ONUDI, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNESCO, UNICEF, UNFPA, UNHCR, UNREC).

> Table des matières

04

Principales abréviations

06

Avant-propos du
coordonnateur Résident

08

L'équipe de pays des
Nations Unies au Togo

09

Principaux partenaires
du système de
développement des
Nations Unies

11

**Chapitre 1 : Principaux
développements dans le
contexte national et régional**

12

1.1. Les principales tendances

13

1.2. Trajectoire des ODD

14

1.3. Les efforts du gouvernement

Table des matières



15

Chapitre 2 : Soutien du système de développement des Nations Unies aux priorités nationales de développement par le biais du cadre de coopération

- 16 2.1. Aperçu des résultats du cadre de coopération
- 19 2.2. Priorités, résultats et produits du cadre de coopération
- 46 2.3. Soutien aux partenariats et au financement de l'Agenda 2030
- 47 2.4. Résultats de l'ONU travaillant plus et mieux ensemble : Cohérence, efficacité et efficience des Nations unies
- 48 2.5. Évaluations et enseignements tirés
- 49 2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources

52

Chapitre 3 : Priorités de l'Équipe de Pays en 2023



Principales abréviations

ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CCA	Analyse Commune de Pays
CCDD	Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
CCIT	Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme/Budget Programme
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CIPLEV	Comité Interministériel de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme Violent
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CSE	Comité Suivi-Evaluation
DGAT	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
EdP	Equipe de Pays
EPU	Examen Périodique Universel
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit/ Service Technique de Coopération Internationale pour le Développement Durable de la République Fédérale d'Allemagne
HAAC	Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication
HAPLUCIA	Haute Autorité de Prévention de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées
HCDH	Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
IFAD	Instituts de Formation en Alternance au Développement
INSEED	Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques
MAEP	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
MASPFA	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MEPSTA	Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat

Principales abréviations



MPDC	Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération
MSHPAUS	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs du Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OMT	Equipe de gestion des opérations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONU Femmes	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONUHABITAT	Organisation des Nations Unies pour les Etablissements Humains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH / SIDA
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PMT	Equipe de gestion du programme
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations unies
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP)
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNREC	Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique
VBG	Violences Basées sur le Genre
VIH/SIDA	Virus de l'Immuno-déficience Humaine / Syndrome Immuno Déficitaire Acquis



Avant-propos du coordonnateur Résident





Dr Fatoumata Binta

Tidiane DIALLO

Coordonnatrice Résidente a.i.

En 2022, le Togo a continué sa bonne performance malgré les défis liés aux crises sanitaires (COVID-19), crises sécuritaires et économiques dans le monde et dans la sous-région. Pour l'Equipe Pays des Nations Unies, 2022 a marqué la fin de la mise en œuvre du cadre de coopération 2019-2023, écourté d'une année sur décision du Comité de pilotage conjoint en mai 2021. Les principales réalisations des Nations Unies au Togo sont restées axés autour de quatre principaux piliers.

Les diverses initiatives en matière de renforcement de capacités, d'amélioration des chaînes de valeurs, d'accès aux services financiers et d'appui à la formalisation des entreprises ont permis d'accroître le potentiel des opérateurs du secteur privé, formel et informel (femmes, hommes, jeunes entrepreneurs...), de générer des richesses et de soutenir la prospérité.

En ce qui concerne la durabilité environnementale, les actions en soutien aux efforts des institutions et des communautés pour le renforcement de la résilience et l'adaptation aux effets du changement climatique et aux risques de catastrophes ont permis de maintenir la bonne trajectoire du Togo quant à l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD) relatifs à la planète.

S'agissant de l'accès aux services sociaux de base, le système des Nations Unies a marqué encore sa flexibilité et son adaptabilité en accompagnant le gouvernement dans la mise en œuvre du Programme d'Urgence pour la Résilience dans la région des Savanes (PURS). Les interventions dans cette région ont permis notamment de réduire la pression sur les

ressources en eau au sein des communautés d'accueil des personnes victimes de déplacement forcé en lien avec la crise du Sahel.

En matière de gouvernance, le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des animateurs des institutions de l'Etat, des acteurs de l'administration publique, des collectivités locales, des structures non étatiques a contribué à la modernisation et à l'amélioration de la qualité des services, une meilleure protection des droits des personnes les plus vulnérables, particulièrement de la femme, de la jeune fille et des personnes en conflit avec la loi. La complexification de la situation dans le septentrion togolais a induit le renforcement des espaces de dialogues multi acteurs et intergénérationnels et la coordination civilo militaire dans une perspective de prévention de l'insécurité et de promotion de la cohésion sociale.

La présentation par le Togo de son 4eme Rapport National volontaire sur les ODD au Forum Politique de Haut Niveau place le pays parmi les deux premiers pays qui suivent régulièrement l'impact des politiques et stratégies déployées au niveau national sur le développement durable et présente des opportunités pour renforcer les efforts en vue de l'accélération de l'Agenda commun à l'ensemble des Nations.

Année de transition programmatique, 2022 a été aussi l'année de formulation du nouveau Cadre de Coopération pour le développement durable 2023-2026. Ce document-cadre, parfaitement aligné sur la feuille de route gouvernementale 2020-2025, est articulé autour de 3 grandes priorités :

- Soutenir une croissance plus inclusive et durable
- Accompagner le développement du capital humain et l'accès aux services sociaux de base pour tous
- Promouvoir une gouvernance plus inclusive, efficace et redevable pour préserver la sécurité et la paix

Toutes ces réalisations résultent d'un partenariat étroit avec le gouvernement, les institutions nationales, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé, les acteurs de la société civile, les organisations de femmes, de jeunes, les communautés à la base... A travers la mise en œuvre de sa stratégie de partenariat, le système des Nations Unies développe et renforce les espaces et moyens de cocréation pour soutenir l'efficacité et la durabilité des actions.



L'équipe de pays des Nations Unies au Togo

L'Équipe de pays des Nations Unies est composée de 19 agences, fonds et programmes dont 13 avec une présence physique au Togo.

L'équipe de pays entretient d'excellents rapports avec les représentations de la Banque mondiale et du FMI qui ne participent cependant pas aux rencontres de l'Équipe de Pays.

Dans le cadre de l'exercice de configuration lié au nouveau cadre de coopération 2023-2026, certaines agences vont renforcer leur présence et de nouvelles agences contribueront à partir de leurs sièges à améliorer l'offre du SNU au Togo. Ainsi, le FIDA prévoit l'ouverture d'un bureau de terrain ; l'ONUDI, l'UNESCO et l'OIT, renforceront leur présence technique à travers la mobilisation de spécialistes non-résidents basés dans leurs équipes d'appui technique au niveau sous-régional, régional ou de sièges. UNEP pourrait également déployer de la présence continue avant la fin du cycle du CCDD. La CEA, ONUHABITAT et UNCDF apporteront des appuis à partir de leurs sièges, notamment sur les questions globales de développement et la réponse spécifique aux défis liés à l'urbanisation et au financement.

Graphique 1: Configuration de l'Équipe de pays

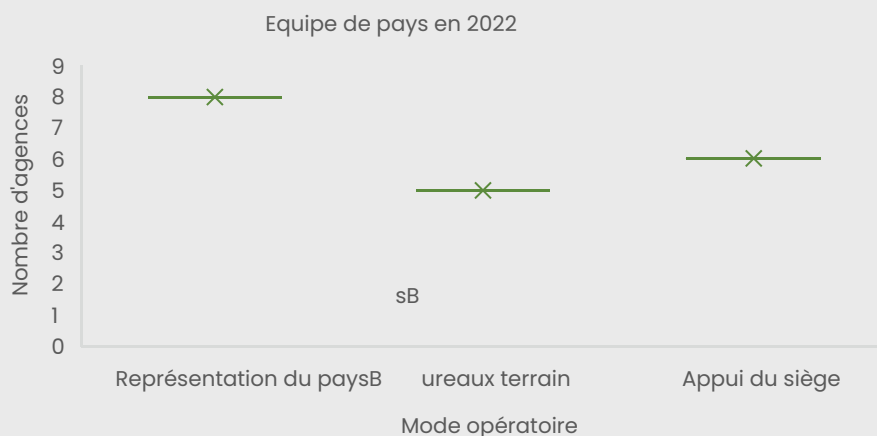


Tableau 1: Configuration de l'équipe de pays par type de représentation

8 Représentations Pays	FAO ; OMS ; ONUSIDA ; PAM ; PNUD ; UNFPA ; UNICEF ; UNREC
5 Bureaux de terrain ou de liaison	BIT ; HCR ; OIM ; ONUDI ; UNESCO
6 Agences intervenant à partir de leurs sièges	CNUCED ; FIDA ; HCDH ; ONUDC ; ONUFEMMES ; UNEP
3 Nouvelles entités en 2023	CEA ; ONUHABITAT ; UNCDF

Principaux partenaires du système de développement des Nations Unies



Une grande diversité de partenariats a été mobilisée au cours de l'année 2022. Ainsi, les Nations Unies ont travaillé avec plus de 85 institutions publiques et entités étatiques (Assemblée Nationale, structures indépendantes, Ministères, administration centrale et services déconcentrés, communes, ...), les universités publiques, plus de 17 Organisations de la Société Civile (OSC) et Organisations à Base Communautaires (OBC) et 8 entités du secteur privé, ainsi que les syndicats de travailleurs pour la mise en œuvre du CCDD. Au moins 14 partenaires financiers ont contribué financièrement à la mise en œuvre du cadre de Coopération. Spécifiquement avec le secteur privé, la signature du Cadre de partenariat vient renforcer la mobilisation des acteurs privés autour des ODD.

Les tableaux ci-dessous présentent les partenaires par effet attendu du CCDD.

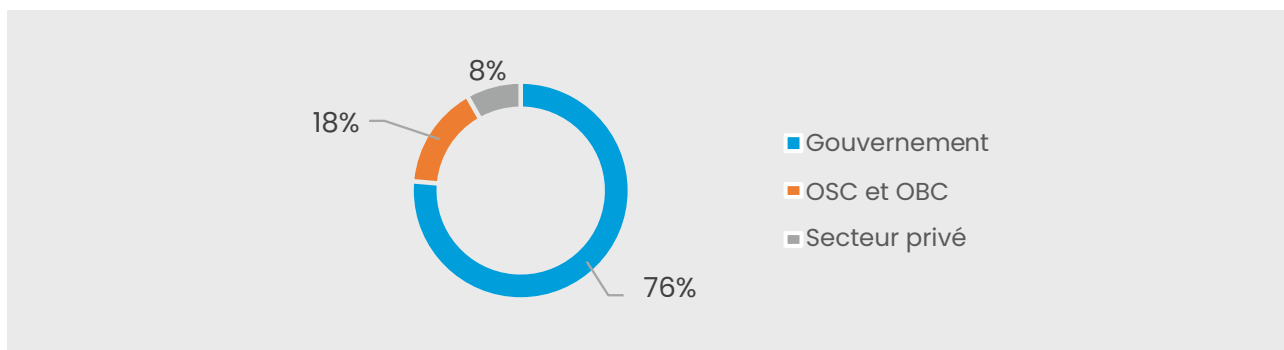
Tableau 2: Principaux partenaires financiers en 2022

Effet 1	Commission européenne
	Gouvernement des États-Unis d'Amérique
Effet 2	Banque Africaine de Développement
	Fonds pour l'environnement mondial
	Fonds de partenariat pour le développement ONU-Inde
Effet 3	Agence Française de Développement
	Commission de l'Union européenne
	Fonds Français MUSKOKA
	Affaires mondiales Canada
	Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (GAVI)
	Agence coréenne de coopération internationale
	Firme pharmaceutique Takeda
	Fonds de consolidation de la paix
	Secrétariat du programme commun des Nations unies sur le VIH et le sida
	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
	Fonds mondial pour l'assainissement
Effet 4	Commission européenne
	Gouvernement des États-Unis d'Amérique
	Agence coréenne de coopération internationale
	Fonds de consolidation de la paix

Tableau 3 : Principaux partenaires de mise en œuvre et de conception des programmes en 2022

Effet 1	Effet 2	Effet 3	Effet 4
<ul style="list-style-type: none"> • 8 Entités étatiques • 5 Entités du secteur privé ; • OSC 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 Entités étatiques • 2 Entités du secteur privé • OSC 	<ul style="list-style-type: none"> • 9 Entités étatiques • 1 Entités du secteur privé • OSC 	<ul style="list-style-type: none"> • 12 Entités étatiques • 1 Entités du secteur privé • OSC

Graphique 2 : Tendence générale des opportunités de partenariats engagées selon les produits





> Chapitre 1

Principaux développements
dans le contexte national et
régional

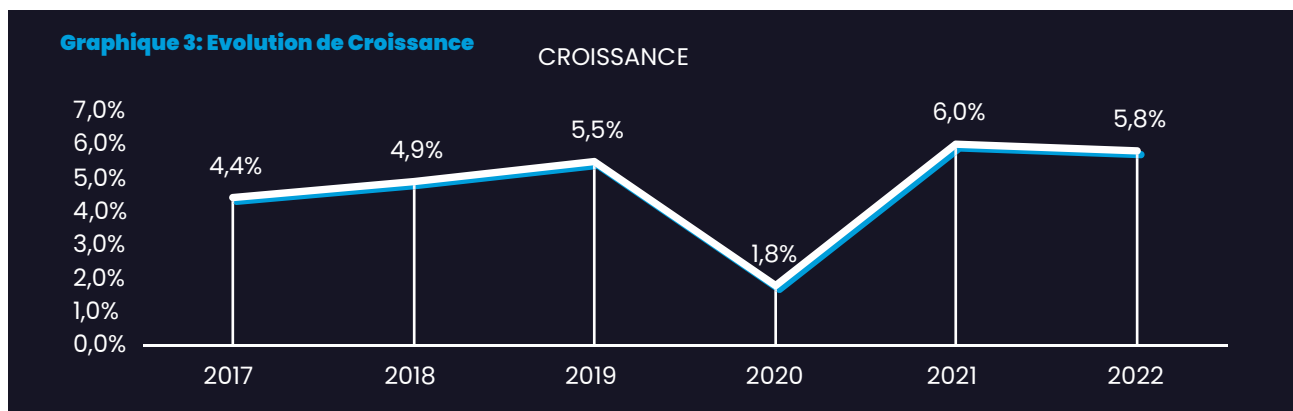
1.1. Les principales tendances

Au niveau politique, le climat est plus apaisé en 2022. Le Gouvernement et les partis politiques qui participent au cadre de concertation nationale ont maintenu un dialogue politique désormais élargi à des thèmes plus proches des citoyens (vie chère, extrémisme violent). Par ailleurs, des amendements portés au code électoral, à la charte des partis politiques, et l'élection de nouveaux membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), ainsi que la mise en place des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI), ouvrent la voie à deux élections importantes en 2023 : les premières élections régionales qui parachèvent le processus de décentralisation ainsi que les élections législatives.

hausse des prix de l'énergie (+22,2%) et des produits importés (+12,7%), ce qui impacte toute l'activité socioéconomique.

La spirale inflationniste affecte la capacité des ménages à financer leurs dépenses alimentaires, de santé, créant ainsi davantage de vulnérabilité.

Cette fragilisation, surtout de la jeunesse, peut nourrir les alternatives négatives en lien avec l'insécurité qui menacent le Nord du Togo. Ainsi, en 2022, le pays a été la cible d'infiltrations et d'attaques de groupes armés non identifiés. Confronté aux incursions répétées et parfois meurtrières de ces groupes, le Togo a enregistré cinq attaques dans l'extrême-



Au niveau économique, après la forte reprise (+6%) enregistrée en 2021 à la suite d'une année 2020 marquée par la pandémie de COVID-19 et ses conséquences socioéconomiques (+1,8%), l'année 2022 marque le pas avec un léger fléchissement prévu pour la production globale (5,8%).

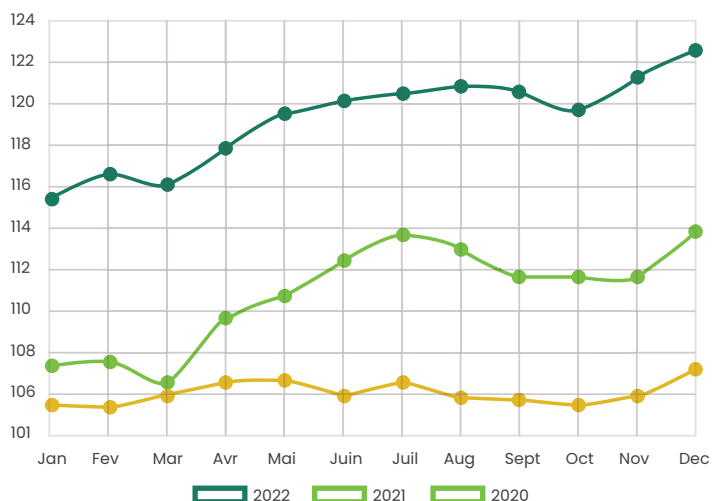
nord depuis novembre 2021. Le 13 septembre 2022, l'Assemblée nationale a prolongé de six mois le décret d'état d'urgence sécuritaire dans la région des savanes.

Ce fléchissement se produit dans un contexte international troublé par la guerre entre l'Ukraine et la Russie, entraînant au niveau mondial une hausse généralisée des prix des biens et services, due aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et à la hausse du cours du Dollar.

L'inflation qui affecte les ménages et les facteurs de production, la question sécuritaire au Nord, la sur-inflation que connaît le Ghana, pays voisin et partenaire, et l'effondrement d'une partie de son économie, sont autant de facteurs ayant un impact important sur l'atteinte des ODDs au Togo.

Moins de 10% des importations du Togo provenant du continent africain, la conjoncture internationale a induit une baisse des quantités importées (-7,5%), mais une hausse en valeur (+39,7%). A l'inverse, les produits exportés augmentent en quantité (+40,7%) et baissent en valeur (-4,3%), entraînant ainsi au 3ème trimestre 2022, une augmentation du déficit commercial en glissement annuel de près de 70%.

Graphique 4: Indice National Harmonisé des Prix à la Consommation



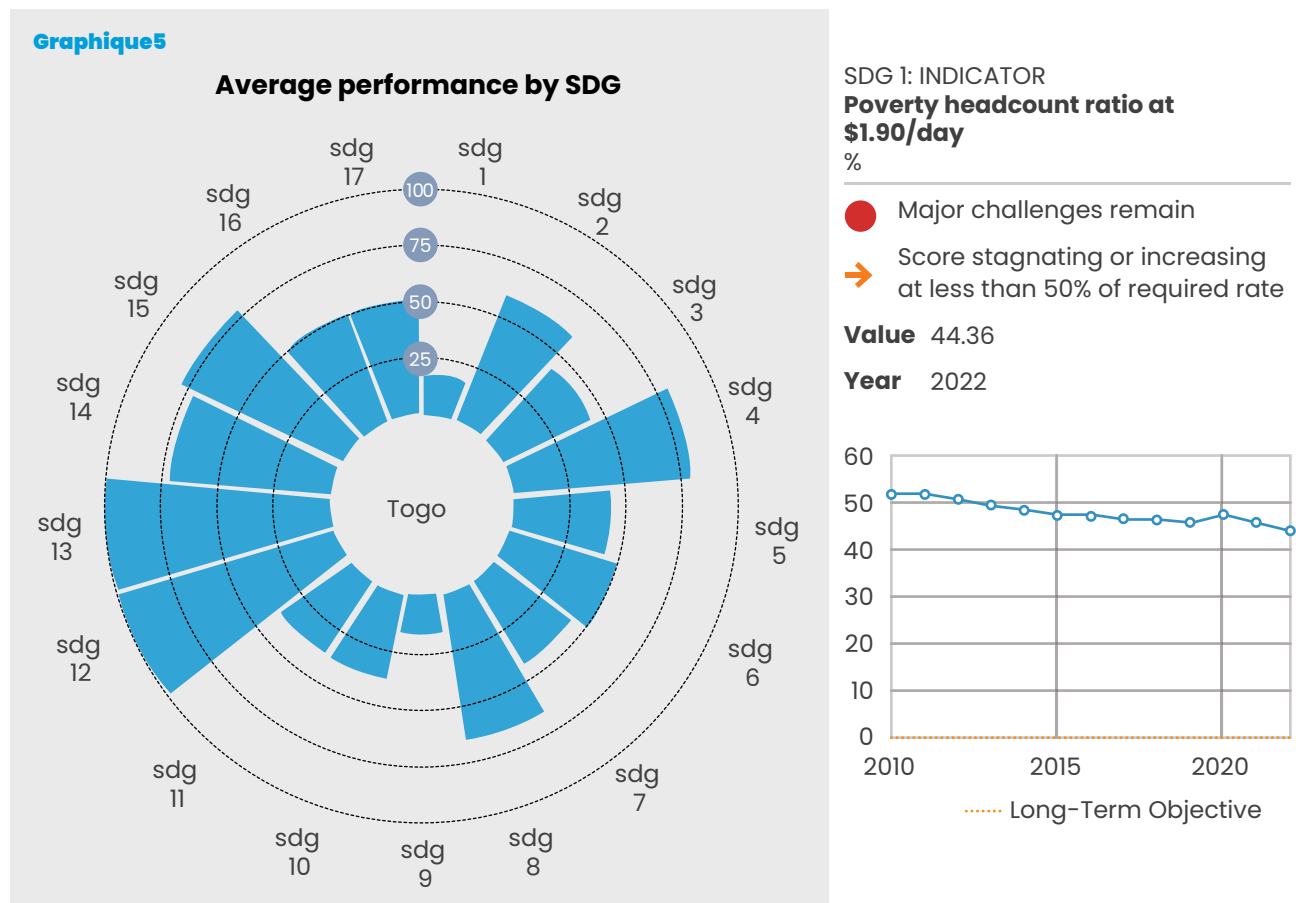
On assiste alors à une hausse des prix record en 2022 : un taux d'inflation de 7,6% contre 4,5% en 2021, tirés par une

1.2. Trajectoire des ODD

Le rapport mondial du système des Nations Unies sur le suivi des ODD en 2022 indique que le Togo, avec un score de 55,6/100 (53,2 en 2021) se hisse au-dessus de la moyenne des pays africains et se positionne à la 133ème place sur 163 pays. Les réformes engagées par le Togo au cours des dernières années se sont traduites par des progrès réels dans les domaines de l'environnement (ODD 13, 14, 15) et de la production responsable (ODD 12). La trajectoire des ODD des secteurs sociaux montre cependant que les efforts restent à intensifier.

En effet, malgré les succès enregistrés, 44% de la population vit avec moins de \$1,90 par jour.

La performance des ODD 3 (Santé), 5 (Genre) 7 (Energie), 9 (infrastructures résilientes), 10 (Inégalités) et 11 (Villes durables) pourront davantage s'améliorer grâce aux mesures d'accélération qui seront prises.



SDG Dashboards and Trends



● SDG achieved ● Challenges remain ● Significant challenges remain ● Major challenges remain ● information unavailable
 ↑ On track or maintaining SDG achievement ↗ Moderately improving ➔ Stagnating ↓ Decreasing ● Trend information unavailable

1.3. Les efforts du gouvernement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route du gouvernement 2020-2025, le Budget national est passé de 1701 milliard Fcfa en 2021, à 1876 milliard Fcfa en 2022 (+10%), afin de prendre en charge l'effet de l'inflation sur les dépenses d'investissement, les défis relatifs à la cherté de la vie, et les dépenses liées à la situation sécuritaire dans le nord du pays. En fin 2022, le pays a enregistré un déficit budgétaire représentant 8,4% du PIB, contre 6,5% en 2021¹, dû à une hausse des dépenses évoquées plus hauts, et à l'augmentation des charges financières de la dette.

Dans ce contexte, l'appui des Nations Unies au niveau stratégique, a consisté à accompagner les efforts en matière de gestion des finances publiques, de meilleure connaissance du paysage financier à travers l'évaluation du financement du développement, de mobilisation de ressources et de partenariats, de promotion du secteur privé et de l'investissement.

Au niveau politique, l'année 2022 est marquée sur le plan diplomatique par l'adhésion du pays au Commonwealth et une posture régionale plus active s'appuyant sur les leviers comme l'exportation de la paix, ou encore le soutien aux processus de normalisations politiques et de transitions démocratiques au Sahel et au sein du golfe de Guinée. Ces actions visent à placer le Togo comme interlocuteur et médiateur décisif dans la région et à diversifier ses partenariats pour répondre plus efficacement, ensemble, aux défis transfrontaliers.



¹ « Exposé des motifs du projet de loi de finances » présentés à l'Assemblée nationale en 2022 et 2023.



> Chapitre 2

Soutien du système de développement des Nations Unies aux priorités nationales de développement par le biais du cadre de coopération

2.1. Aperçu des résultats du cadre de coopération

Les interventions du SNU en 2022 étaient orientées autour des 4 priorités du cadre de coopération : 1) Employabilité et croissance économique inclusive et durable, 2) Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, 3) Capital humain et accès équitable aux services sociaux de base de qualité, 4) Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale.

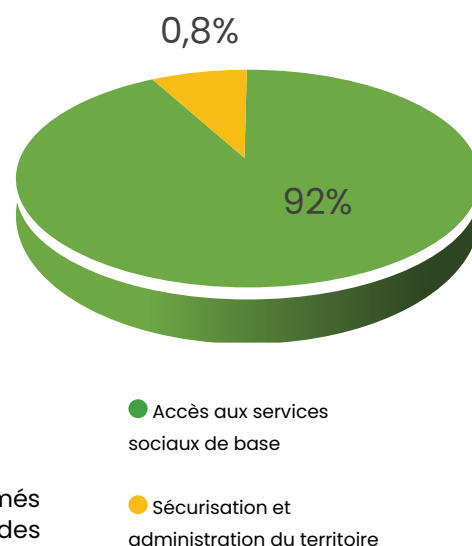
A l'occasion de la réalisation de son plan de travail annuel, le SNU a fait preuve de flexibilité et d'adaptation en s'alignant sur le Programme d'Urgence pour la Résilience dans la Région des Savanes (PURS) à travers la réorientation géographique et thématique de certaines de ses actions. Cet exercice d'alignement sur le PURS a également permis au SNU de manifester son rôle fédérateur en mobilisant les autres partenaires techniques et financiers dans une analyse des synergies et complémentarités possibles.

2.1.1. Contributions au Programme d'Urgence pour la Résilience des Savanes (PURS)

En 2021, le Togo est l'objet d'attaques ciblées par des groupes armés non identifiés dans le Nord du Pays. Afin de renforcer la résilience des populations face à la menace sécuritaire grandissante et en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie, le gouvernement a lancé au début de l'année 2022 un Programme d'Urgence pour la résilience de la région des savanes (PURS) pour la période 2022-2025, avec pour priorité les localités directement frontalières en raison de leur exposition au risque sécuritaire. Ce programme estimé à 258 milliards de Francs CFA (dont 45 milliards pour la première année) est articulé autour de trois grandes composantes interconnectées : (i) amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base, (ii) renforcement des capacités des communautés à générer de la richesse, (iii) renforcement de la sécurisation et de l'administration du territoire.

En 2022, le SNU a contribué à la mise en œuvre du PURS à travers des interventions estimées à un peu plus de 3,5 milliards FCFA, principalement investis dans les services sociaux de base.

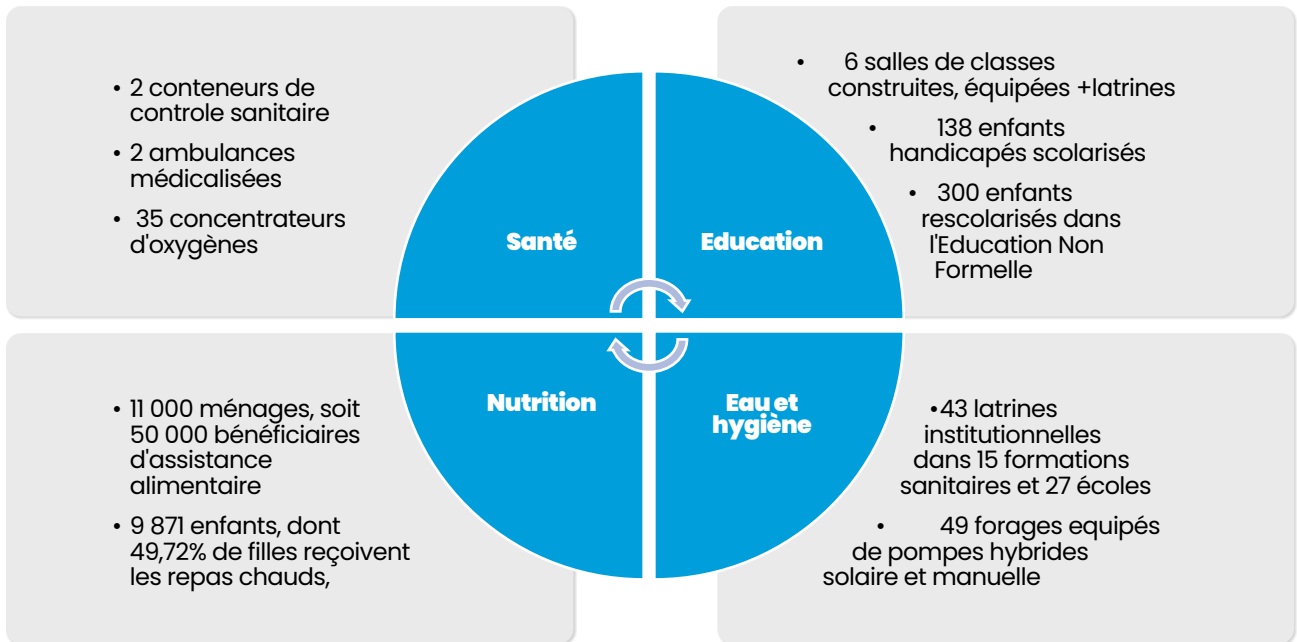
Graphique 7: Dépenses SNU par composante PURS



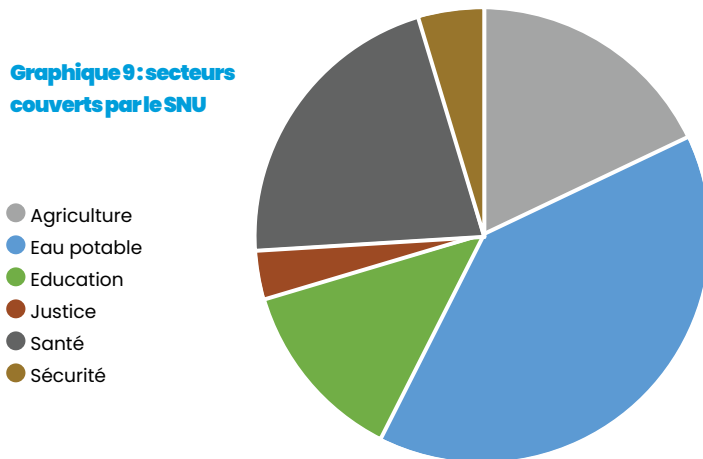
Quelques réalisations

- 8 postes de frontières équipés en matériels de santé et sécuritaire
- Le poste de frontière de Kémérida construit, équipé et doté du système de gestion intégrée des frontières
- 1000 adolescents (550 filles) formés sur les compétences de vie courante, les droits de l'enfant, la prévention des VBG et la consolidation de la paix.
- 15 kits Wagtech pour l'analyse microbiologique de l'eau de boisson
- 80 kits de dosage du chlore résiduel dans l'eau de boisson
- Appui à l'aménagement de jardins scolaires
- 924 enfants dont 427 filles maintenus à l'école grâce aux cours de remédiation
- 7 507 enfants du primaire et 4 684 filles du secondaire bénéficiaires de kits scolaires.
- 30 EPP et 31 CEG dotés en matériel didactique.
- 9 980 enfants du primaire dont 4 932 filles bénéficiaires de l'alimentation scolaire
- 50 000 personnes bénéficiaires d'assistance alimentaire

Graphique 8 : Services sociaux couverts par le SNU dans le cadre du programme PURS



Graphique 9 : secteurs couverts par le SNU



Pour une transformation de l'Education

Dans le cadre de la préparation du Sommet Mondial sur la transformation de l'Education, le SNU a accompagné avec d'autres partenaires dont la Banque mondiale, les consultations nationales visant à mobiliser l'action, l'ambition, la solidarité et les solutions en vue de transformer l'éducation d'ici à 2030. Les consultations ont donné la parole à une variété d'acteurs, y compris les enfants, les jeunes, des acteurs de l'éducation, des acteurs communautaires, des syndicalistes, des représentants de la société civile et des collectivités locales, des PTF...

Le rapport issu de ces consultations multi acteurs rend compte des avancées dans le secteur ainsi que des contraintes et défis pour faire de l'éducation le socle du développement durable. Le rapport identifie une série de propositions de nature à transformer le secteur et qui consiste à :

- Faciliter l'avènement des écoles inclusives, équitables, sûres et saines ;
- Améliorer l'apprentissage et les compétences pour la vie, le travail et le développement durable
- Renforcer l'apprentissage numérique et la transformation
- Améliorer les conditions des enseignants, de l'enseignement et de la profession enseignante
- Améliorer le financement durable de l'éducation



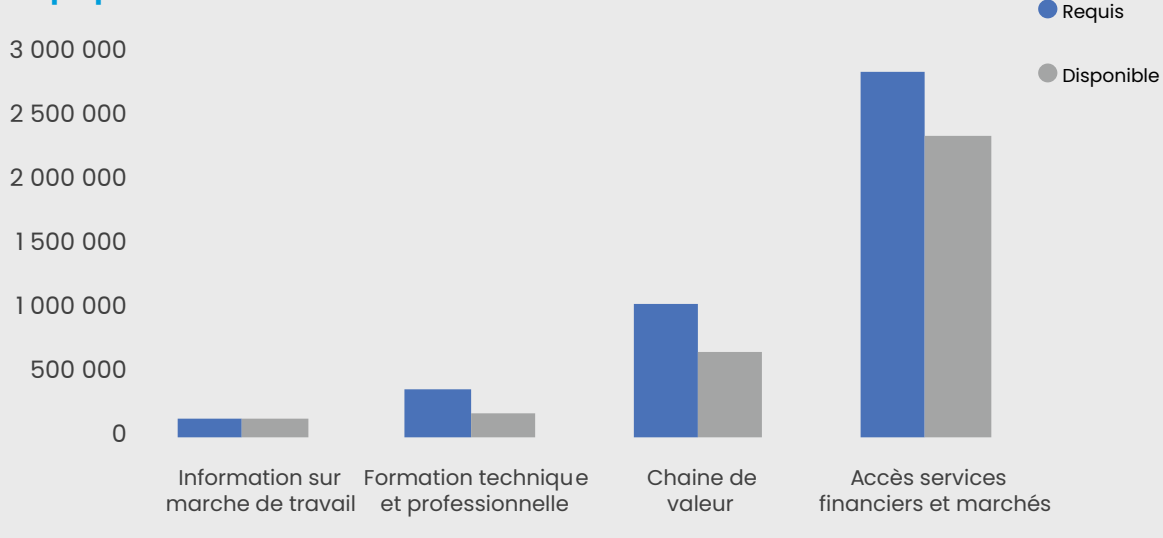
2.2. Priorités, résultats et produits du cadre de coopération

Effet 1

D'ici à 2023, les jeunes et les femmes ont accru leur employabilité et leur potentiel entrepreneurial pour bénéficier des opportunités d'emplois décents dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services.



Graphique 10: Financement Effet 1



Produit 1.1. Les jeunes et les femmes ont des capacités techniques accrues leur permettant un meilleur accès aux services financiers et aux marchés



En vue de renforcer l'accès des femmes et des jeunes aux services financiers et aux marchés, l'Equipe de pays a soutenu le financement des plans d'affaire et la création d'entreprises, y compris dans le secteur agricole et la promotion de la conformité aux normes et standards internationaux.

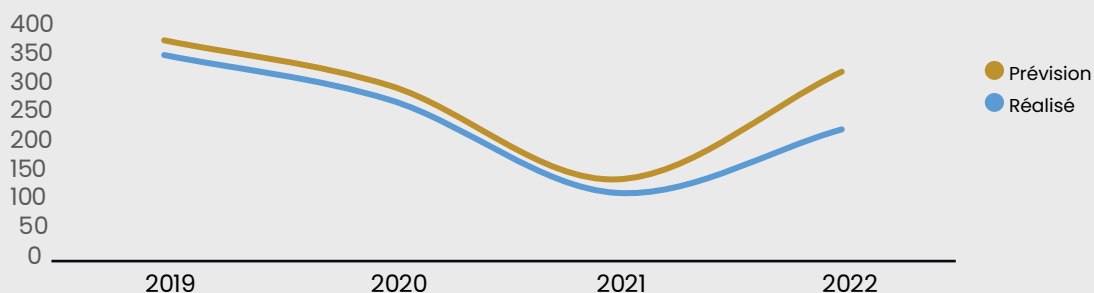
Dans cette optique, 112 acteurs (35 femmes entrepreneures ; 20 femmes membres d'organisations de producteurs agricole et forestiers (OPFA) ; 21 maraichers ; 22 startups et 14 jeunes dont 6 femmes) ont été formés et ont bénéficié d'un soutien pour leur insertion professionnelle.

De plus, 112 migrants (dont 30 femmes et 71 jeunes) ont entamé leur processus d'insertion grâce à l'élaboration et le financement de leurs plans de réintégration économique, avec le soutien de l'OIM. Par ailleurs, 24 réfugiés (dont 13 femmes) ont

été formés dans différents domaines, y compris en techniques de communication digitale et de commercialisation des produits et 11 autres sont en cours de formation: ils sont outillés pour initier leurs entreprises et accéder aux marchés en vue de leur autonomie financière. Une exposition vente a été organisée à l'Institut français du Togo, au Centre Culturel Français de Lomé autour de photos prises par 04 réfugiés formés en photographie et chorégraphie grâce à l'appui du HCR.

Par ailleurs, 87 organisations (dont 69 organisations de femmes y compris 5 Coopératives de femmes maraichères et la Coopérative Choco-Togo) ont été soutenues en équipements et dans la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre de leurs activités et pour améliorer leurs conditions de vie et assurer leur autonomisation.

Graphique 11: Jeunes et femmes ayant créé leurs propres entreprises



35 femmes

ont fait la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle et renforcé leur compétitivité pour l'accès au marché régional dans le cadre de la ZLECAF.

61 plans de réintégration

de migrants sont financés et en cours de mise en œuvre à travers des microentreprises dans différents secteurs.



Création d'une ferme d'insertion des jeunes en conflit avec la loi par **2 associations** dirigées par des femmes.



Réalisation d'une étude d'identification des produits à fort potentiel d'exportation au Togo : capacités des entreprises éligibles dans la catégorie des

90% des lignes tarifaires renforcées.

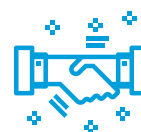


Elaboration et validation du manuel de procédures de gestion de la facilité de financement agricole et de garantie de financement des chaînes de valeur (ProMIFA).



Accompagnement de **22 start Up et TPME**

dans l'élaboration de leurs plans d'affaire et la levée de crédits et de capital.



Produit 1.2. Les capacités techniques et opérationnelles des groupements d'intérêt économique sont renforcées pour le développement des chaînes de valeur dans les domaines de l'agriculture, l'industrie et des services.



En lien avec le développement des chaînes de valeur, il était prévu la création de coopératives et d'interprofessions dans les filières agricoles prioritaires. Ainsi, 182 acteurs (122 éleveurs et 60 pêcheurs) dont 37 femmes ont été soutenus dans leurs activités. Ceci leur a permis d'améliorer leurs connaissances et pratiques d'élevage et de pêche en vue d'un meilleur rendement. De même, 11 plans de développement de filières agricoles ont été élaborés pour stimuler la croissance dans ces filières (maïs, riz, tomate, volaille, sésame, porc, piment, agrumes, sésame, citrouille et piment) et améliorer le revenu des petits exploitants. Ceci vise à améliorer les activités après récolte et établir le contrat entre les organisations de producteurs et les acteurs en aval de la chaîne de valeur.



Mise en place de **70 organisations** de la chaîne de valeur de la filière porcine et dotation en outils nécessaires à leur bon fonctionnement.



Amélioration des performances de **20 interprofessions** grâce aux actions de renforcement de capacités.

Soutien à **14 jeunes** (dont 6 filles) à la mutualisation de leurs efforts pour une exploitation agricole dans la cadre du programme leadership en Agrobusiness : la prochaine cohorte du programme prendra en compte d'autres localités en dehors du Grand Lomé.



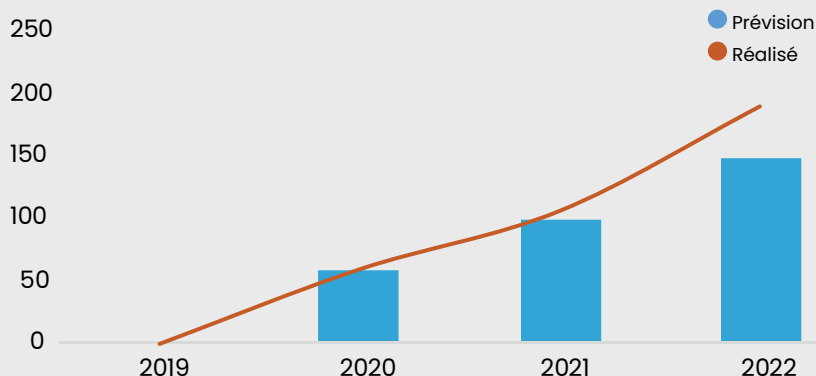
Produit 1.3. L'offre de formation technique et professionnelle est améliorée pour un meilleur accès des jeunes et des femmes à l'emploi décent.



Afin de donner plus de chances aux jeunes et aux femmes d'accéder à l'emploi décent, l'Equipe de pays a envisagé de soutenir le développement de curricula adaptés aux nouveaux métiers ; de réviser le cadre juridique de soutenir les centres de formation technique et professionnel pour leur permettre d'offrir des formations dans les filières porteuses. Ainsi, au cours de l'année 2022, Une étude de faisabilité a été faite en vue de la mise en place du Projet FACT Center (Festo Authorized and Certified Training Center) à Lomé et à Kara. Ce projet est une initiative du gouvernement, appuyé par le PNUD et qui vise à offrir des formations industrielles pratiques de classe mondiale afin de faciliter

l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes ainsi que l'amélioration de la productivité des entreprises industrielles du Togo et de la sous-région à travers la création de laboratoires et ateliers de formations de standard international. Le Programme Présidentiel d'Excellence a été soutenu dans la même optique. L'UNICEF a pour sa part doté 525 503 adolescents et jeunes (394F/109H) de compétences dans la production artisanale dans le but de renforcer leur pouvoir économique à travers différentes activités génératrices de revenus (production de savon liquide, fabrication de perles, décoration de tapettes...).

Graphique 12: Unités de transformation équipées



En collaboration avec la Direction Générale de la Protection de l'Enfance, l'OIM a offert à 30 jeunes victimes de la traite et de retour au Togo (25 jeunes filles) une formation professionnelle, en soins infirmiers, menuiserie aluminium, maçonnerie, couture, coiffure, mécanique et en développement d'activités génératrices de revenus.

Produit 1.4. Un système d'information sur le marché de travail est mis en place et opérationnel.



Dans le souci de faciliter l'accès à l'information sur le marché du travail, le Système des Nations Unies s'est proposé de soutenir la mise en place d'un système d'information national et la publication de rapport sur le marché de travail. Dans cette optique, Une plateforme de veille sur le marché du travail a été développée pour centraliser toutes les informations pour le suivi de la dynamique du marché du travail. Il est prévu un suivi par l'ANPE (Agence Nationale pour l'Emploi) en collaboration avec le PNUD pour confirmer la sécurisation des données et encourager les partenaires à fournir les informations de qualité pour l'opérationnalisation de la plateforme. Cet appui s'est situé dans la continuité de la consolidation des acquis des capacités mises en place par l'OIT dans ce domaine au niveau de l'ANPE.

De plus, les capacités du secteur Privé ont été renforcées à travers le Conseil National du Patronat qui bénéficie du renforcement institutionnel de l'OIT, afin de nouer un partenariat inclusif visant à renforcer la responsabilité sociale et sociétale des entreprises dans la mise en œuvre des ODD au Togo. En effet, le Conseil National du Patronat du Togo a mis en place une équipe de formateurs et a été doté d'un manuel de formation sur la législation du travail lui permettant de mettre en place un service de formation destiné à ses membres, avec l'appui de l'OIT.

Entrepreneuriat: Soutien au micro entreprises, au PME et au commerce en ligne



"J'avais commencé mes activités avec 3000 FCFA et en 2019 j'ai été lauréate de l'INNOV'UP qui a eu à nous former sur la digitalisation, le marketing commercial, la comptabilité et sur beaucoup d'autres modules. Mme Candide LEGUEDE représente une personne ressource qui met de la rigueur dans le travail et j'apprécie beaucoup ses initiatives. Je conseillerai les femmes et les jeunes à s'adresser à INNOV'UP pour bénéficier de son appui."

Mme Olivia MAGNON, Promotrice de Divine épice



Rhosta est une marque Agro-alimentaire made in Togo. Elle propose des fromages wangash à base de lait de vache sous plusieurs saveurs. Des produits transformés dans des conditions d'hygiène dans le but de garantir la sécurité alimentaire à ses consommateurs et revaloriser les méthodes et richesses ancestrales.

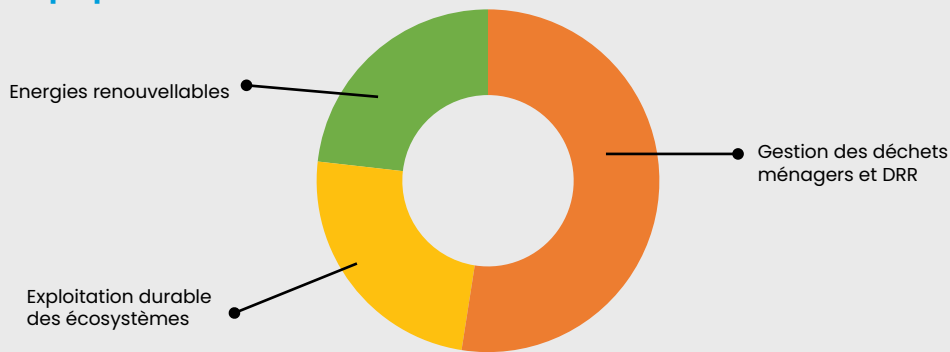
Rhosta, le plaisir à l'état naturel

Effet 2

D'ici à 2023, les populations des zones vulnérables ont une résilience accrue aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables.



Graphique 13: financement de l'effet 2



Produit 2.1. Les collectivités territoriales et les communautés disposent de capacités techniques accrues pour gérer les déchets ménagers et faire face aux effets des changements climatiques et des risques de catastrophes.



L'Equipe de pays a opté pour le soutien aux actions en matière de gestion de déchets ménagers et de renforcement de la résilience des populations face aux effets des changements climatiques et des risques de catastrophe. Au cours de l'année, avec l'appui du PNUD, le Plan National de Contingence, le Plan ORSEC et la stratégie nationale RRC ont été actualisés. La stratégie nationale de relèvement post catastrophe a également été élaborée. L'UNICEF a par ailleurs soutenu le fonctionnement de la plateforme régionale de réduction des risques de

catastrophe et l'opérationnalisation des plateformes préfectorales ainsi que la définition d'un mécanisme communautaire d'alerte précoce dans la région des Savanes.

De plus, le PNUD a soutenu la prise en compte des changements climatiques dans les plans de développements communaux et l'intégration des CDN dans la planification nationale et sectorielle, à travers la mise à disposition d'outils et le renforcement

des capacités des 117 communes et des Ministères sectoriels déconcentrés sur les CDN (Contribution déterminée au niveau national).

Les capacités des structures nationales ont aussi été renforcées à travers la dotation en outils de planification et de réponses aux risques de catastrophe pour une amélioration du cadre et des mécanismes de prévention et de gestion des risques de catastrophe (réhabilitation de 18 stations hydrométriques ; 46 postes pluviométriques automatiques ; 4 stations synoptiques automatiques, 9 stations PULSONIC, 8 stations TAHMO et installation de 2 stations automatiques), avec l'appui du PNUD.

En outre, l'Equipe de pays a œuvré à la promotion des systèmes appropriés de productions adaptés aux changements climatiques. Ainsi, le barrage

Hydro-agricole de Nacré a été aménagé pour les activités agricoles et le rendement de 03 organisations agricoles s'est amélioré grâce au système de pompage solaire et d'irrigation mis en place avec l'appui de la FAO : augmentation des revenus de 152 producteurs dont 81 femmes, à hauteur de 140 000 FCFA par an et par personne. Le revenu des populations de la région des savanes a également été amélioré grâce à la mise en place de 50 Associations Villageoises d'Epargne, avec l'appui de la FAO. Différents outils ont en plus été élaborés et mis à la disposition des secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de l'Energie (intégration du changement climatique dans la planification et estimation des gaz à effet de serre : AFAT, GES) et les cadres ont été formés à leur utilisation, afin d'améliorer la résilience desdits secteurs.

Renforcement du système national de prévention, de réponse et de gestion des crises humanitaires à travers l'élaboration de



03 plans de régionaux de contingence

(régions de la Kara ; Centrale et des Plateaux ; soit au total 5 Plans régionaux élaborés), et actualisation du Plan de Contingence de la région des Savanes.



5 450 000 personnes touchées

par les messages relatifs au changement climatique diffusés sur 10 radios communautaires et la chaîne de télévision nationale grâce à l'appui du PNUD.

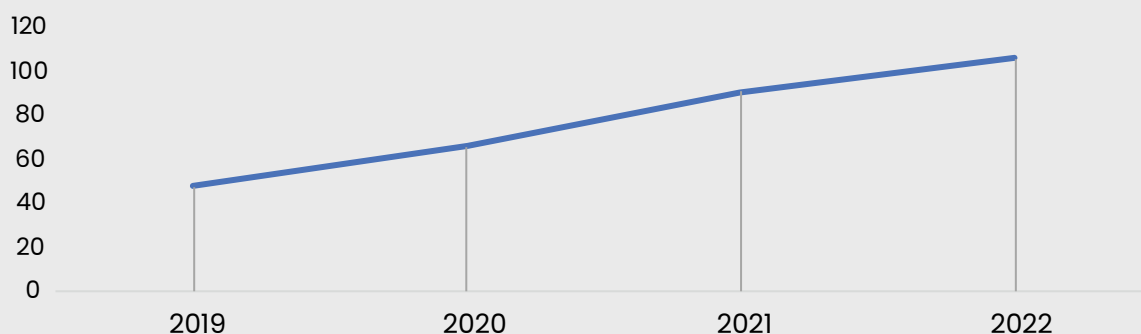
Amélioration des connaissances de 797 acteurs

(Universités, ONG, administration publique, organisations communautaires, Communes, média, groupements agricoles, Plateforme RRC...) sur différents outils (EXACT, REMA, EBA (adaptation basée sur l'Ecosystème) et thématiques en lien avec le changement climatique et la gestion des risques de catastrophes, y compris la sécurité alimentaire et la caisse de résilience.



Surveillance régulière des forêts par **15 villages** pour réduire les risques de feux de végétation.

Graphique 14: Communautés adoptent bonnes pratiques DRR



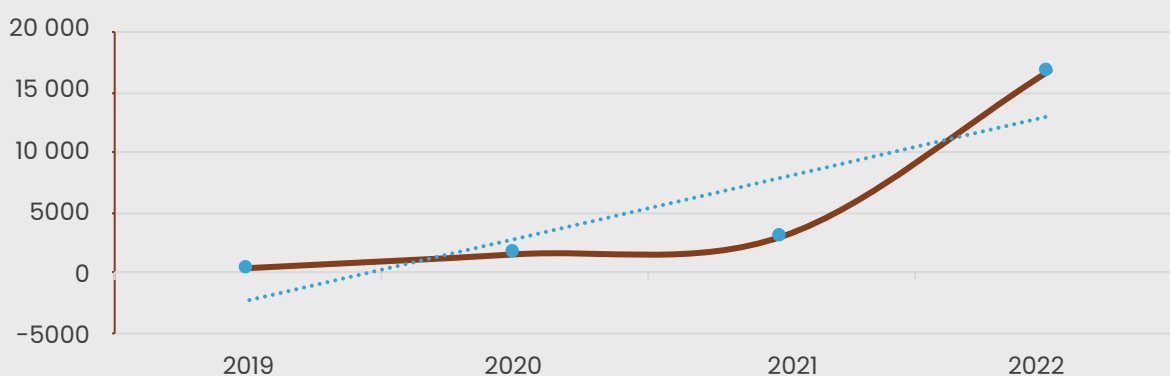
Produit 2.2. Les ménages des zones rurales et périurbaines ont un accès accru aux énergies renouvelables et aux technologies alternatives pour améliorer leur bien-être.



Des efforts ont également été faits au cours de l'année, en matière d'accès aux énergies renouvelables et aux technologies alternatives. Ainsi, avec le soutien du PNUD, 16700 personnes (dont 7200 femmes) issues de 10 localités ont accès à l'énergie (éclairage et transformation de produits agricoles) grâce à la réalisation de 10 minicentrales solaires; 650 personnes ont eu accès à l'eau potable au cours de l'année, grâce à l'énergie solaire. De plus, 550 personnes (dont

250 femmes) ont accès à un poste d'eau autonome pour l'irrigation des cultures de contre saison grâce à l'énergie solaire. En outre, 8 coopératives de femmes ont été appuyées par la FAO pour l'acquisition de fours améliorés destinés au fumage des produits agricoles. L'UNICEF a pour sa part soutenu la construction de latrines à Biogaz dans 4 écoles à cantine, favorisant ainsi l'utilisation du gaz de cuisine comme alternative au bois.

Graphiques 15: Ménages bénéficiaires d'énergie Solaire



Produit 2.3. Les populations des zones rurales ont adopté les bonnes pratiques de gestion durable des terres et des forêts pour la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes.



L'Equipe de pays s'est également engagée à soutenir les efforts d'adoption de bonnes pratiques pour une gestion durable des ressources en vue de la préservation de l'écosystème. Dans cette optique, des capacités des différents acteurs ont été renforcées à travers des sessions de formation et de sensibilisation. 994 personnes (dont 281 femmes) ont été impliquées dans ces activités qui ont notamment tourné autour du reboisement et de la restauration des paysages, gestion des produits chimiques, de déchets et de l'écosystème dégradé ainsi que l'utilisation d'outils spécifiques (évaluation de la résilience face aux changements climatiques

et évaluation du bilan carbone). Un Atlas des terres reboisables et un guide illustré pour la formation en production de plants ont également été élaborés. Par ailleurs, plus de 11450 personnes dont 6250 femmes et 5200 Jeunes sont impliquées dans les activités de protection et de restauration des paysages. De plus, grâce au financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), 10 nouveaux villages ont été identifiés pour être transformés en Eco-villages (plans d'investissement élaborés et validés) et 10 Communes sont retenues pour être transformées en Communes climatiquement intelligentes (Smart Cities).



20 Ha de berges de rivières et flancs de collines reboisés ; 411 Ha de terres forestières agricoles restaurées ; 22,5 Ha de forêt communautaires créées et sécurisées ; 450 Ha de plantation d'anacardiers installées et 8 Ha de jardin Botanique créés (soit 912

Ha de terre recouverte) : augmentation du revenu des populations, ralentissement de l'érosion ; protection des espèces végétales de grandes valeur économique, thérapeutique et en voie de disparition.



Mise en terre de plus de **77000 Jeunes**

plants de grande valeur économique, thérapeutique et écologique.



Renforcement de la résilience de **11 villages et 2 communes** à

travers le financement de 9 microprojets de gestion des ressources naturelles



Adoption des techniques d'apiculture sans feu par **9 villages** afin de réduire les feux de végétation et surveillance régulière des forêts.



Production et distribution de **35 500 Plants forestiers.**



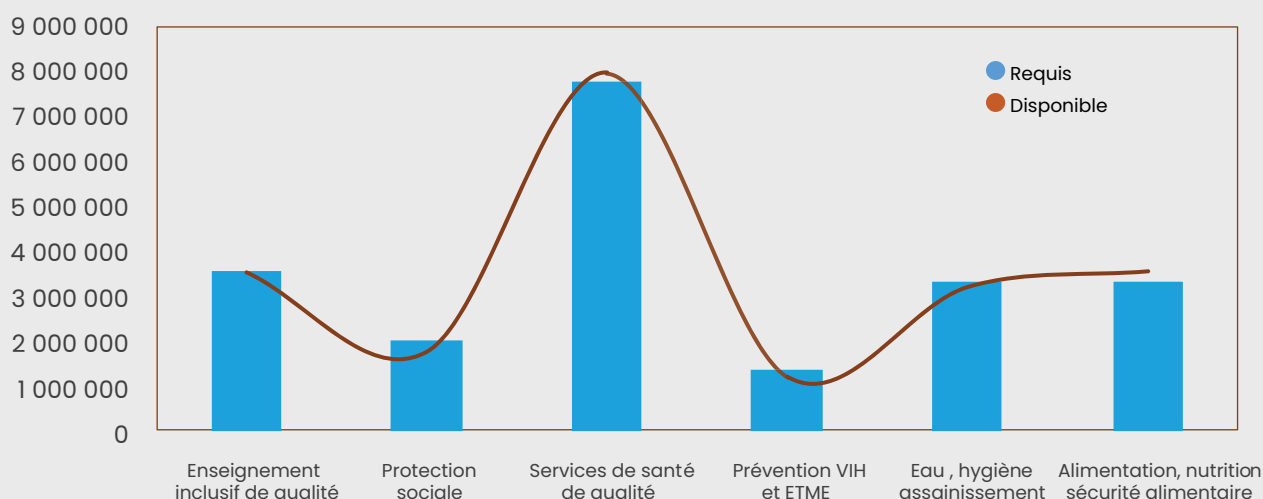


Effet 3

D'ici à 2023, les populations togolaises ont un accès accru et équitable à la protection sociale et aux services sociaux de base de qualité, notamment l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement.



Graphique 16: Financement de l'Effet 3



Produit 3.1. Les administrations publiques chargées de l'éducation nationale, les collectivités locales et l'ensemble des acteurs du système éducatif disposent des capacités nécessaires pour assurer les enseignements préscolaire, fondamental, technique et supérieur inclusifs et de qualité



En matière d'éducation, le Système des Nations Unies a également entrepris des actions visant à renforcer le secteur éducatif. Ainsi des appuis ont été apportés pour promouvoir l'adoption de méthodes innovantes d'enseignement, favoriser l'accès à l'éducation au plus démunis et lutter contre la violence en milieu scolaire. Au cours de l'année, 80 inspections (62 du préscolaire et primaire ; 18 du secondaire) ont élaboré leurs plans triennaux de développement alignés sur le PSE 2020-2023. Les plans opérationnels de l'ensemble des Directions centrales et régionales d'enseignement ont également été élaborés.

Par ailleurs, 8277 élèves (dont 3987 filles) de 156 écoles dans la région des savanes ont reçu un enseignement de qualité grâce à la formation continue de 200 enseignants (dont 17 femmes) en Pédagogie active : 63% des enseignants formés appliquent les Techniques de pédagogie Active (TPA), contre 60% en 2021. Ainsi, 63% des élèves du cours préparatoire, 92% des élèves du cours élémentaire et 95% des élèves du cours moyen des écoles concernées, ont le seuil de compétence requis en lecture.



Pénurie de matériel didactique palliée grâce à la **formation continue de 477 enseignants**

(dont 22 femmes) en fabrication locale de matériel didactique à partir d'objets de récupération.

Accompagnement des communautés au suivi de la redevabilité et prise de décisions éclairées pour un enseignement de qualité dans les écoles, à travers la



formation de 102 formateurs

sur l'utilisation des tableaux de bord simplifiés et dotation des établissements de 28 inspections en tableaux de bord simplifiés.

Amélioration des conditions d'accueil et de scolarisation de 36620



(dont 9295 affectés par le débordement de la crise du sahel) à travers la dotation en matériel individuel d'apprentissage et 750 bancs.



77 766 parents (36833 femmes) ; 31 801 enfants (14810 filles) et 706 enseignants (71 femmes) touchés par des activités de mobilisation sociale et lutte contre les violences.



Gouvernance scolaire améliorée dans **152 écoles**

1163 enfants (449 filles)

à risque d'échec/abandon scolaire maintenus à l'école grâce aux cours de remédiation.



Rescolarisation de 228 apprenants

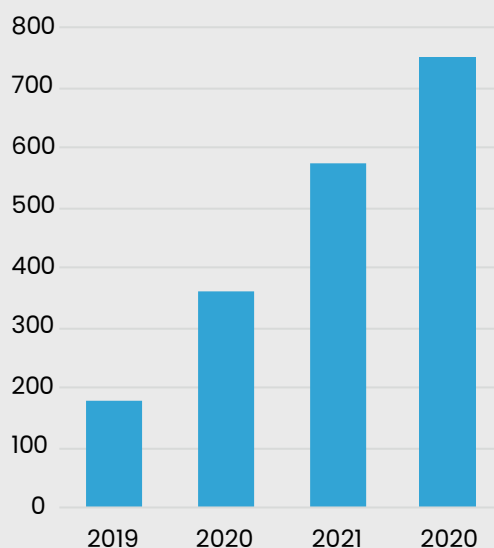
grâce aux centres d'éducation non formelle soutenus par l'UNICEF : 70% de réussite au cours de l'année et 85% de réussite chez les filles.



Par ailleurs, l'offre de la formation préscolaire a été améliorée grâce à la finalisation de la construction de 16 nouvelles classes équipées qui ont accueilli 835 enfants dont 400 filles ; et à l'initiation de la construction de 8 nouvelles classes ainsi qu'à la formation des éducateurs et éducatrices. 6481 enfants du préscolaire (dont 3283 filles) ont reçu un meilleur encadrement grâce à la formation de 180 nouveaux éducateurs et éducatrices (dont 158 femmes) notamment en fabrication de jeux, soit un total de 753 encadreurs formés depuis 2019. Du matériel didactique et des outils de planification ont également été mis à la disposition des jardins d'enfants.

Conformément au principe du Leave No One Behind, des actions ont également été entreprises à l'endroit des apprenants des centres de formation professionnelle et en faveur d'une éducation inclusive : 65,44% des apprenants de 12 centres savent déchiffrer les lettres, mots, phrases simples et les reproduisent par écrit ; 179 enseignants accueillant des élèves handicapés formés aux spécialités et dotés de matériel didactique et pédagogique adapté.

Graphique 17: Enseignants appliquant méthodes de fabrication de jeux



Produit 3.2. Les acteurs au niveau central et déconcentré disposent des capacités à développer, coordonner et piloter des mécanismes de protection sociale (mobilisation de ressources, formulation des politiques et le suivi/évaluation), axés sur l'équité et sensibles aux besoins des couches les plus défavorisées



Des efforts ont également été faits en matière de protection sociale, aussi bien en termes de renforcement des capacités que de renforcement du système de protection sociale au niveau du pays. Au cours de l'année, la cartographie des programmes et acteurs de la protection sociale élaborée en 2020 a été actualisée et la maquette pour du système intégré d'information pour la protection sociale, élaborée avec l'appui de l'UNICEF. L'OIT a également soutenu l'élaboration des projets de décrets des statuts de l'Organe National de Gestion de l'Assurance Maladie Universelle et de l'Organe de Régulation du Système d'Assurance Maladie Universelle : ces 2 documents ont été adoptés en Conseil des Ministres par décret en Conseil des Ministres le 22 juillet 2022. Aussi, en collaboration avec l'OMS, des projets de textes d'application de l'Assurance maladie universelle (AMU) ont-ils été élaborés ; ainsi qu'un paquet essentiel de soins pour la couverture sanitaire universelle avec l'estimation des coûts ont été proposés. En outre, les syndicats des travailleurs du Togo ont été sensibilisés à participer efficacement dans le processus d'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle afin d'informer à leur tour les travailleurs de l'économie informelle sur ce dispositif.

De plus, 59 personnes (structures publiques et privées d'assurance, partenaires techniques et financiers et syndicats) ont été impliquées dans des sessions sur la protection sociale agricole et rurale et sur l'assurance maladie Universelle. Ceci vise à outiller les acteurs et leur permettre d'ouvrir les prestations à une plus grande cible, tout en prenant en compte les populations vulnérables à risque d'être isolées du système de protection sociale (population agricole, acteurs du secteur informel).

En outre, des actions ont également été menées en lien avec la protection des enfants et ont permis d'accompagner 1948 enfants victimes de Violences dans la région des savanes, dans le contexte du débordement de la crise du sahel. De même, 60 personnes atteintes d'Albinisme (dont 29 femmes) ont bénéficié d'une prise en charge ophtalmologique (médicaments et verres médicaux) et 1398 personnes âgées (Kara et Centrale) ont bénéficié de consultations médicales gratuites, grâce à l'appui du PNUD.

Produit 3.3. Les populations ont un accès amélioré à des services de santé essentiels de qualité, dans le domaine de la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, et de la lutte contre les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles.



En matière de santé maternelle et infantile et de lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, l'équipe de pays a soutenu des actions visant l'élaboration de politiques, leur opérationnalisation à travers le renforcement de capacités techniques et matériels ainsi que le contrôle qualité.

En outre, 05 formations sanitaires (Dapaong, Mango, Bassar) ont amélioré leurs prestations en tant que structures SONU, grâce à la dotation en matériels.

Des sorties de monitoring ont été effectuées avec le soutien de l'UNFPA, UNICEF et OMS. Notons toutefois que les autres structures SONU ont également bénéficié d'un apport en matériels grâce aux appuis apportés dans la région maritime, en lien avec la lutte contre le COVID-19 depuis 2020. Les écoles de sages femmes ont également été soutenues (supervision dans les formations sanitaires, stage communautaire, kits d'insertion et de retrait de DIUPP, modèles anatomique...).



Capacités de **104 prestataires SONU** renforcées pour délivrer de meilleurs services en matière de soins obstétricaux et néonataux: 2588 Echographies réalisées par 30 sage femmes formées.

Base de données sur la santé maternelle et infantile



et guide pratique sur les directives de l'OMS sur la santé reproductive disponibles.

Renforcement des capacités de 6 SONU B de la région maritime à travers la mise à disposition de 6 sages femmes.



1 923 050 enfants

vaccinés contre la polio et 1 396 224 enfants vaccinés contre la rougeole.



Continuité des soins de santé à base communautaire grâce à l'appui à 1833 ASC : 6712 femmes enceintes suivies

dont 3383 référées vers les formations sanitaires ; causeries éducatives au bénéfice de 232 542 personnes ; 11 879 nouvelles utilisatrices de PF ; 4931 cas de VIH dépistés.



Capacités de 50 prestataires renforcées sur la prise en charge des maladies Non-transmissibles (WHO-PEN).

En lien avec la couverture vaccinale, la stratégie nationale d'immunisation a été élaborée et des campagnes de riposte les épidémies de poliomyélite et rougeole ont été enregistrées au cours de l'année. L'OIM a également soutenu le contrôle sanitaire aux points d'entrée des frontières (Kodjoviakopé, Sanvee Condji, Cinkasse) à travers la mise à disposition de staff et la dotation en matériels, afin de limiter la propagation du COVID 19. De plus, l'OMS et l'UNICEF ont soutenu l'élaboration du rapport conjoint sur la vaccination en 2021 (JRF :WHO-UNICEF Joint Reporting Form on Immunization)

Produit 3.4. Le système de santé est renforcé pour un accès accru des jeunes et des femmes aux services de prévention et pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant



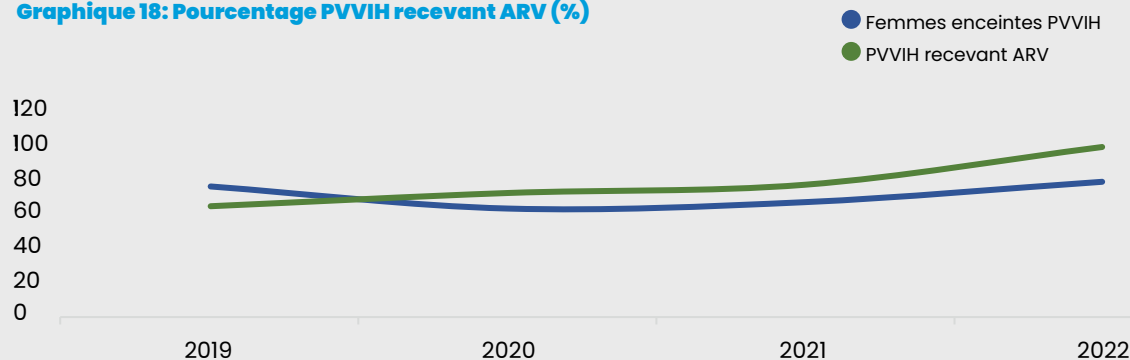
Relativement à la lutte contre le VIH, des appuis divers ont également été apportés par l'Equipe de pays notamment, en vue de la prévention auprès des jeunes et pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Ainsi, en 2022, 4102 des femmes séropositives (90%) fréquentant les sites PTME connaissent leur statut sérologique et 79,72% d'entre elles reçoivent leur traitement ARV contre 68% en 2021. Concernant les jeunes, 41,64% d'entre eux ont fait leur test de dépistage et en connaissent le résultat. En 2022, le nombre de PVVIH attendu est estimé à 107.000, l'appui du SNU a contribué à améliorer les objectifs 9 x 95 au niveau national Ainsi 86% des personnes vivant avec le VIH estimées dans le pays connaissent leur statut sérologique, 82%

reçoivent un traitement ARV et 75% ont une charge virale supprimée. La couverture du traitement chez les enfants a progressé de 49% à 59% de 2021 à 2022.

Le SNU a appuyé une campagne dépistage chez les enfants afin de booster le gap de la couverture ARV chez les enfants ; cette campagne a touché 7 788 enfants de 0 à 14 ans pour une cible fixée à 4 753, soit un objectif atteint à 163% ; 32 enfants étaient positifs soit un taux de séropositivité de 0,4%.

Les stratégies de l'auto-dépistage et index testing sont utilisées pour améliorer la couverture du dépistage.

Graphique 18: Pourcentage PVVIH recevant ARV (%)



L'ONUSIDA a appuyé les organisations de populations clés pour les préparatifs de la demande de financement au FM pour le cycle GC7 pour inclure la mise à l'échelle de 3 paquets d'intervention notamment le suivi dirigé par les communautés (CLM), la lutte contre les inégalités et les services différenciés, qui sont développés de façon participative par les populations clés elles même avec la participation des CNLS, du PNLS et de RAS+.

Un appui a été donné au réseau des PVVIH, RAS+, pour former 72 jeunes et adolescents PVVIH sur le leadership et l'estime de soi des jeunes et adolescents vivant avec le VIH, la vie positive avec le VIH et l'engagement effectif des jeunes dans la riposte nationale et globale contre le VIH/SIDA; ces actions contribuent à réduire les inégalités et barrières pour améliorer l'accès aux services de préventions et de soins liés au VIH. Selon le rapport 2022 de l'observatoire des PVVIH, 313 cas de stigmatisation et de discrimination ont été documentés surtout dans le milieu social et familial des PVVIH.

Par ailleurs, les capacités de 2131 acteurs (enseignants, jeunes, prestataires de soins, acteurs communautaires...) ont été renforcées sur différentes thématiques : renforcement de la prise en charge des patients, de la lutte contre la stigmatisation et du système de collecte des données, y compris au niveau communautaire. En outre, l'analyse des besoins de renforcement des interventions ciblant les groupes spécifiques d'adolescents en matière de prévention et de prise en charge au Togo, ainsi que l'Etude sur l'évaluation de l'effet de l'utilisation de GeneXpert sur l'accès des enfants au traitement ARV ont été réalisées grâce à l'appui du SNU. Une rencontre de partage d'expériences sur la mise en œuvre de la PrEP et l'autotest chez les populations clés a également été organisée et a permis d'identifier les difficultés et les approches de solution : les bonnes pratiques sont répertoriées et diffusées auprès des acteurs en vue de leur réplique sur d'autres sites.

Produit 3.5. Les populations des zones rurales ont un meilleur accès aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène



Des efforts ont également été déployés au cours de l'année pour faciliter aux populations l'accès à l'eau potable et aux services d'hygiène et assainissement. En matière d'assainissement, 32 468 personnes additionnelles vivent dans 19 communautés ayant mis fin à la défécation à l'air libre et 09 communes se sont engagées à éliminer la défécation à l'air libre à travers le renforcement de l'ATPC (Assainissement total piloté par la communauté). De même, le personnel, les patients et les femmes en consultation prénatales de 15 formations sanitaires ont accès aux ouvrages améliorés grâce à la construction de 15 blocs de latrines équipés de dispositif de lavage des mains (DLM).

Concernant l'accès à l'eau, la réalisation d'ouvrages d'eau dans la région des savanes marquée par le débordement de la crise du Sahel a permis d'accroître l'accès à l'eau au profit des populations affectées par la situation humanitaire. Par ailleurs, la mise en œuvre du plan de sécurité sanitaire de l'eau s'est poursuivie et a permis à l'UNICEF d'accompagner 558 communautés dans le traitement de l'eau à domicile. Ainsi, 279 000

personnes dont 142 290 femmes ont accès à l'eau potable grâce au traitement à partir des comprimés de chlore. Les réfugiés du camp d'Avépozo ont également bénéficié de produits d'hygiène et autres matériels et équipements pour l'entretien des dispositifs WASH.



8100 élèves

dont 3969 filles utilisent des latrines améliorées grâce à la construction de 54 blocs de latrines écologiques dans 27 écoles avec l'appui de l'UNICEF.

2165 personnes

(1407 femmes) déplacés et membres des familles d'accueil (393 ménages) de la région des savanes ont amélioré leurs conditions d'hygiène grâce à la distribution de kits d'accueil.



35 250 personnes

(dont 17978 femmes) ont accès à l'eau potable dans la région des Savanes grâce à la réalisation de 47 forages équipés de pompes hydriques.



541 265 personnes

dont 276 045 femmes vivant dans des zones à haut risque d'inondation ont accès à l'eau potable grâce à la distribution de chlore pour le traitement de l'eau à domicile.



Le bon fonctionnement des ouvrages d'eau et la disponibilité des données en temps réel sont assurés grâce à la formation de 299 acteurs (comités de gestion de l'eau, services techniques...).

Produit 3.6. Les acteurs du niveau central et local disposent de capacités techniques, organisationnelles et de gestion, pour lutter efficacement contre la malnutrition, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle



Concernant la nutrition et la sécurité alimentaire, plusieurs enquêtes et études menées révèlent d'important besoins dans le domaine. Ainsi, l'analyse cadre harmonisée de novembre 2021 faisait une projection de 1 400 000 personnes (23,77% de la population) en situation d'insécurité alimentaire pour la période de juin à août 2022. De même, l'enquête nutritionnelle SMART réalisée avec le soutien de l'UNICEF, dans trois régions (Savanes, Kara et Maritime) révèle une situation nutritionnelle précaire avec une prévalence de Malnutrition Aiguë Globale (MAG) supérieure à celle révélée par le MICS 2017 (9,2% en 2022 contre 5,6% en 2017 dans la région Maritime).

En réponse à cette situation, l'équipe de pays a apporté des appuis divers pour pallier aux problèmes d'ordre alimentaire. Ainsi, 10 000 personnes vulnérables affectées par les inondations (Kara, Maritime, Savanes) ont bénéficié de transferts monétaires pendant 3 mois pour répondre à leurs besoins alimentaires. Par ailleurs, dans le souci de renforcer les capacités financières de ménages et leur résilience face à l'insécurité alimentaire, 64

associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) ont été mises en place dans les régions des Savanes, et Maritime).

Sur le plan nutritionnel, les capacités de 120 prestataires de soins de 110 formations sanitaires ont été renforcées en counseling ANJE grâce à l'appui de l'OMS et de l'UNICEF, pour leur permettre de mieux conseiller les populations sur les pratiques saines en matière d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Ainsi, 439 311 mères et autres personnes impliquées dans la garde d'enfants (396 269 femmes et 43 042 hommes) ont été sensibilisées sur les pratiques saines pour une bonne croissance de l'enfant. Par ailleurs, 1 446 679 enfants de 6 à 59 mois (90%) ont reçu deux doses de vitamine A dans le cadre de la campagne intégrée de vaccination (rougeole-Rubéole, supplémentation en vitamine A et déparasitage à l'Albendazole). De même, 3,591 enfants de moins de 5 ans souffrant de MAS (Malnutrition Aiguë Sévère) dans la région des Savanes ont été pris en charge.

**Prestataires du CHU Sokodé et
CHU Campus qui ont bénéficié
d'équipements de leurs bloc
opératoires dans le cadre du projet
Impact communautaire 2030**

« Avant on avait l'impression de venir dans un mouiroir. Les odeurs, le sang et les déchets humains étaient insoutenables. Maintenant on peut travailler sans le stress de tomber malade (...) On a retrouvé le goût du travail et l'envie de travailler plus »

Un médecin du CHU SO

« En tant que gynécologue obstétricienne, nous avons maintenant la possibilité d'aller au-delà de la simple consultation et du suivi des patientes en incluant les urgences et la chirurgie comme requis. C'est toujours avec le cœur serré qu'on référerait nos patientes ailleurs. L'équipement du bloc opératoire nous permet désormais de suivre les femmes du début jusqu'à la fin de leur grossesse. (...) La dernière intervention chirurgicale nous a permis de sauver la mère et le nouveau-né. Si on avait référé la femme, on aurait pu perdre le bébé. Plus encore, le fait d'opérer sur place contribue au désengorgement des autres blocs chirurgicaux tout en réduisant, le stress et les coûts du référencement chez les patientes.»

Un médecin du CHU SO

« Je souffrais de la hernie depuis 10 ans mais je n'avais pas les moyens pour me soigner, et j'avais peur de perdre ma vie au cours de l'opération. Les hôpitaux dans mon milieu sont peu équipés. Mais, grâce aux soins prodigués par les militaires bien équipés, je suis aujourd'hui guéri.»

Un patient bénéficiaire des consultations médicales offertes par les FDS

Programme d'appui à la prévention des conflits et de l'extrémisme violent dans les zones frontalières du Bénin, du Burkina et du Togo : PVE (Benin Burkina Togo) : des consultations médicales gratuites ont été offertes par les médecins militaires pour renforcer la confiance entre les FDS et la population civile.



Effet 4

D'ici à 2023, les institutions publiques aux niveaux central et local appliquent de manière accrue les principes de redevabilité, d'efficacité et d'inclusion pour des services publics de qualité et la cohésion sociale.



Graphique 19: Financement de l'effet 4



Produit 4.1. Le système national de planification et de suivi évaluation est renforcé pour la production des données désagrégées et le suivi des ODD.



Le Système des Nations Unies s'est également engagé à soutenir le pays pour la production de données dans l'optique d'un meilleur suivi des ODDs. Le Togo a présenté son 4ème rapport d'examen national volontaire avec un appui méthodologique dans l'actualisation des données statistiques, les notes fournies et les consultations soutenues impliquant les organisations de la société civile. De même, divers appuis ont été apportés par l'Equipe de pays à la conduite du 5ième recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5). Dans ce cadre, l'INSEED a bénéficié de la dotation en matériels et outils divers nécessaires à la conduite du recensement, de la mise à disposition d'un conseiller technique à temps plein, ainsi que du renforcement des capacités des cadres du Bureau Central de Recensement (BCR). Le Système des Nations Unies

à travers l'OIM a soutenu la prise en compte des données migratoires dans le RGPH5 ainsi que le recensement des Togolais de l'extérieur: disponibilité d'une base de données permettant d'exploiter la richesse de la diaspora togolaise et de transformer l'actif démographique stratégique en dividende économique et sociale.

Outre le RGPH5, d'autres processus de production de données ont également été soutenus, notamment l'Enquête nutritionnelle (SMART) chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes en âge de procréer, ainsi que l'Enquête sur l'initiative "Communautés Amies des Enfants" (CFC/RTM). L'UNICEF a également soutenu le renforcement des capacités de 44 acteurs gouvernementaux (niveau central et décentralisation) sur la Gestion Axée sur les Résultats.

Assurance qualité du RGPH5

sous le leadership de l'UNFPA : appréciation objective et indépendante de la conformité du processus par des observateurs internationaux afin d'assurer la fiabilité et la qualité des données.



Diffusion holistique des données facilitant la prise de décision sur la base d'évidences, grâce à la mise en place du Portail Togo Data avec l'appui de l'UNICEF et en partenariat avec le Community System Fondation (<https://togo.dataforall.org/dashboard/ODD#/>).

Formation de **38 cadres** supérieurs hautement qualifiés en planification, suivi évaluation des politiques, programmes et projets de développement grâce à l'appui du PNUD.



Produit 4.2. Les institutions publiques, les communautés locales et les OSC ont acquis des capacités techniques pour formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les initiatives/programmes de promotion et de respect des droits de l'homme, l'égalité de genre et l'accès équitable à la justice.



En matière de promotion des Droits de l'homme, de l'Égalité de genre et d'accès équitable à la justice, l'Équipe de pays a accompagné le gouvernement ainsi que les autres parties prenantes, y compris les OSCs et la CNDH, pour un engagement effectif avec le 3^{ème} cycle du processus de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Togo. À l'issue du processus en janvier 2022, le groupe de travail de l'EPU², 224 recommandations ont été formulées à l'État partie le Togo qui a décidé d'accepter 182 et d'en noter 42³.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU-2016 au cours de l'année, l'appui du SNU s'est concrétisée par l'élaboration d'un avant-projet de loi sur la promotion et la protection des défenseurs des Droits de l'homme et l'interconnexion de 03 parquets et 06 unités de polices judiciaires en vue d'en faciliter la collaboration.

Dans le cadre du suivi du rapport de l'EPU de 2022, le SNU (BCR, PNUD et HCDH) a appuyé le Togo à faire une soumission aux fonds de l'EPU, en vue de l'élaboration d'un plan d'action nationale pour la mise en œuvre des recommandations faites au pays par les mécanismes des droits de l'homme.

Dans le même cadre d'appui au Togo pour ses efforts de coopération avec les mécanismes internationaux de Droits de l'Homme afin qu'il puisse mieux s'acquitter de ses obligations en matière de présentation de rapports et de rattraper le retard accumulé, le SNU a appuyé le Comité interministériel compétent à finaliser une feuille de route pour la rédaction du rapport initial au titre de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

2 A/HRC/50/5, Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel Togo, du 14 Avril 2022.

3 A/HRC/50/5/Add.1, Observations sur les conclusions et/ou recommandations, engagements et réponses de l'État examiné ; §1, 5.



182 des 224 recommandations

formulées par le Conseil des Droits de l'homme ont été acceptées par le Togo.

Amélioration des conditions de détention de 1980 personnes

grâce aux travaux de rénovation de la prison civile de Lomé, soutenu par le PNUD



155 cas de stigmatisation

envers les PVVIH signalés : assistance psychosociale et juridique apportée aux victimes.



Elaboration du projet de politique nationale du travail au Togo avec l'appui du BIT : mise en place du **Forum sur le dialogue social** et renforcement des capacités de 30 membres du Cadre Permanent de Concertation Bipartite sur le dialogue social, la négociation collective et les techniques de gestion et de prévention des conflits de crise.



Capacités de 53 acteurs

(agents de la CNAR, membres de commissions d'éligibilité, officiers de police judiciaires, juges, assistants sociaux) renforcées pour une meilleure protection des réfugiées : 15 personnes exemptées de la déclaration de cessation.

Création d'une plateforme de dénonciation des violences basées sur le genre



Négociation d'une nouvelle convention collective et d'une nouvelle grille de salaire dans le secteur des médias avec l'appui du BIT en octobre 2022.



Par ailleurs, le PNUD et le HCDH ont également soutenu le plaidoyer en vue de l'adoption et la révision de nouveaux textes de loi sur l'égalité du genre et les droits des femmes. Quatre lois en lien avec le renforcement des droits des femmes ont en effet été votées par l'Assemblée nationale :

- Loi portant code de sécurité sociale : renforcement des droits sociaux des femmes à travers l'octroi de la totalité de la rémunération journalière, en cas d'arrêt de travail, contre la moitié au préalable.
- Loi portant code des personnes et de la famille : amélioration du statut civil de la femme, son positionnement familial ainsi que ses droits matrimoniaux.

- Loi portant nouveau code pénal : protection de la femme contre le harcèlement physique, moral, économique et prise en compte des femmes âgées et des femmes handicapées.

- Loi portant code du travail : protection de l'emploi de la femme salariée durant la période de grossesse, d'accouchement, de l'allaitement et du congé de maternité.

Des efforts ont également été consentis afin d'améliorer les conditions de détention. Ainsi, 12 fourneaux ont été installés dans 04 prisons (Notsé, Atakpamé, Bassar et Sokodé) et ont permis de réduire le temps de cuisson des repas de 2h à 1h. Il a également été noté une amélioration de la qualité des repas et une réduction des cas de maladie dans le rang des prisonniers.



6515 victimes VBG

dont 4426 filles soutenues au cours de l'année : assistance juridique apportée à 455 personnes dont 276 filles.

3857 personnes

dont 1547 femmes ont accès aux services juridiques et de règlement pacifique des litiges : Recouvrement de 53 230 259 FCFA représentant 49% du montant total des créances au profit des usagers



Mise en place de

l'annuaire statistique

et du document des indicateurs clés : disponibilité d'un outil de décision avec des informations de qualité sur le secteur de la justice.



Formation de 65 personnels (dont 21 femmes) de 14 maisons de justice : augmentation des sollicitations qui sont passées de 87% à 89,1% (91,7% pour les femmes et 87% pour les hommes).



Prise en charge de qualité apportée à 4864 enfants (dont 2997 filles) en contact avec le système de justice grâce au renforcement des capacités de 237 professionnels dont 64 femmes.

160 adolescent(e)s dont 103 filles œuvrent à la lutte contre le cyberharcèlement, VBG et consolidation de la paix suite au renforcement de leurs capacités.



98 détenus préventifs (hommes et femmes) sont jugés grâce aux assises de la cour d'appel appuyée par le PNUD : 03 acquittés et 95 condamnés

Relativement au suivi des recommandations d'une étude régionale sur l'impact de la COVID-19 sur les défenseurs des droits de l'homme, le HCDH, a renforcé les capacités de ces derniers. Ainsi, 02 jeunes acteurs du Togo (01 homme et 1 femme), ont été formés dans le cadre d'un atelier régional (tenu à Dakar) sur les droits de l'homme, notamment les mécanismes de protection, l'EPU, la sécurité etc.

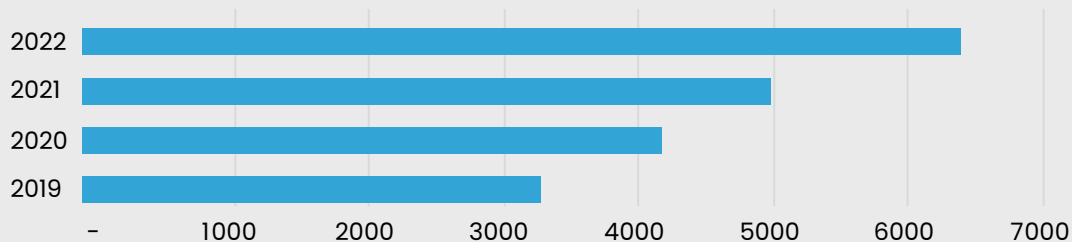
En outre, le HCDH a soutenu l'organisation d'un forum régional de la jeunesse (à Lomé du 26 au 28 octobre), en collaboration avec une organisation de jeunes dénommée Action Collective pour le Développement Intégral de l'Enfance et de la jeune Fille (ACDIEF). Cette activité fait suite à une série de webinaires et à une campagne virtuelle de sensibilisation menée par des jeunes sur la promotion des droits de l'homme, l'inclusion et la cohésion sociale et la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent. Elle a réuni 70 jeunes de 10 pays de la région, dont 27 femmes et 33 hommes, pour discuter de la paix, de la sécurité et des préoccupations en matière de droits de l'homme en Afrique de l'Ouest.

Concernant la promotion du genre et la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), les capacités d'au moins 544 acteurs (points focaux genre des ministères, parlementaires, acteurs locaux, professionnels des services sociaux, officiers de police judiciaire, magistrats) dont 139 femmes ont été renforcées sur différents thématiques. Ceci vise à promouvoir l'institutionnalisation du genre dans l'administration publique, l'adoption de lois favorisant la lutte contre les VGB, l'installation de comités locaux VBG œuvrant à la lutte contre les VBG dans les communautés et l'amélioration de la qualité des services à l'endroit des victimes de

violences dans le respect de leurs droits, y compris les conseils en ligne à travers la ligne verte « Allo 1011 ». 66 962 personnes ont également été touchées par les émissions radio organisées sur la thématique et 5565 femmes référées vers les formations sanitaires pour les SR, sur conseil des comités d'hommes.

Le PNUD a par ailleurs soutenu des initiatives visant la protection des personnes vivant avec le VIH. Dans cette optique, 360 prestataires de soins (Lomé et Maritime) ont été formés afin de limiter la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les PVVIH en milieu hospitalier.

Graphique 20: Beneficiaires des services de structures VBG



Produit 4.3. Les capacités des institutions publiques et des organisations de la société civile sont renforcées sur les processus de prise de décision participatif, inclusif et de redevabilité.



Les actions de l'Equipe de pays visaient également à renforcer la participation citoyenne et la redevabilité à tous les niveaux. Ainsi, la première stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées a été élaborée sous la coordination de HAPLUCIA avec l'appui du PNUD, posant ainsi les bases de la lutte contre ce phénomène pour les 5 prochaines années.

De même, l'Etude sur la satisfaction des usagers des services publics a été menée et a révélé un taux de satisfaction à hauteur de 63,6% sur l'ensemble

du territoire. Par ailleurs, dans le cadre de l'appui à la réforme de l'administration publique et de l'ENA, la phase pilote du Projet E-Learning a permis un enrôlement des agents des collectivités territoriales, avec 70% de taux de réussite sur les 80 agents inscrits. La seconde vague va permettre l'inscription des fonctionnaires du ministère de la Communication dont 170 demandes d'inscriptions ont déjà été enregistrées.



Mise en place de la **plateforme de contrôle citoyen** en matière de lutte contre la corruption et les infractions assimilées, par 24 organisations de femmes.

Formation de **14 journalistes et 10 diplomates** pour leur permettre d'offrir de meilleures prestations.



Mise en place du **guichet diaspora**

avec l'appui de l'OIM : 87 togolais de la diaspora dont 25 femmes assistés dans l'obtention des documents administratifs et conseils techniques pour la création d'entreprises au Togo. 20 jeunes migrants (10 filles) également accompagnés dans leur réintégration socioprofessionnelle.



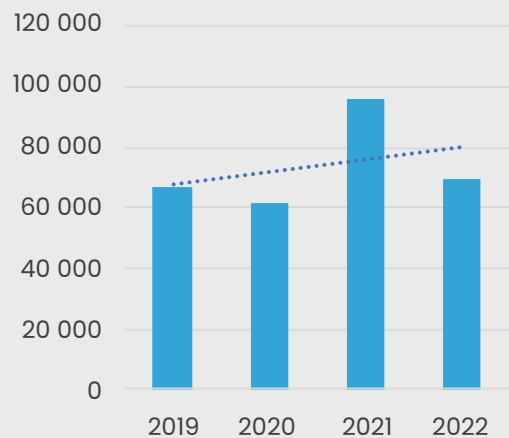
Produit 4.4. Le système d'état civil est renforcé pour un accès accru des citoyens aux documents d'identité nationale.



Le système d'état civil a également été soutenu afin d'accroître l'accès aux documents d'identité. Dans cette optique, l'UNICEF a poursuivi son appui au renforcement de l'interopérabilité des secteurs de service santé-état civil pour l'enregistrement des naissances dans 35 districts (dont 7 nouveaux) sur les 39 districts du pays. Ceci a permis de renforcer la collaboration entre les services de santé et d'état civil et de recenser 186 190 naissances vivantes au Togo du 1er janvier au 30 novembre 2022.

De même, 69700 actes de naissance ont été établis et 2100 jugements supplétifs délivrés dont 100 pour les réfugiés ghanéens nés au Togo. La mise sur pied de la plateforme de collecte et centralisation des données d'état civil est finalisée et son utilisation est en phase pilote dans 3 communes (Kpendjal 1, Bassar 3 et Lacs 1) en vue de son extension à d'autres communes. Le HCR a également accompagné 21 réfugiés ghanéens dans l'établissement de leurs demandes de certificats de nationalité.

Graphique 21: Enfants enregistrés à l'Etat civil



Produit 4.5. L'administration centrale et les collectivités territoriales disposent des capacités techniques et opérationnelles pour une meilleure gestion territoriale et un rapprochement des services publics des citoyens.



L'équipe de pays s'est également engagée auprès de l'administration et des collectivités locales dans leurs efforts de rapprocher les services publics des citoyens et d'une meilleure gestion territoriale. Ainsi, le PNUD a soutenu la mise place de 10 Plateformes d'échange multi acteurs dans 10 communes (Tchaoudjo, Tchamba, Yoto et Vo). Ces plateformes favorisent la participation de toutes les couches sociales, notamment les femmes et les jeunes, aux discussions relatives au développement de leurs communautés et la prise en compte des besoins spécifiques des plus vulnérables dans les processus d'élaboration des plans communaux de développement (PCD).



Traitement et **numérisation de 85 000 pièces d'archives** gouvernementaux datant de 1961, grâce à l'appui du PNUD : préservation des archives et facilitation de la recherche documentaire.

Par ailleurs, 03 communes dirigées par des femmes (Kozah 2, Oti 2 et Yoto) ont été accompagnées dans l'élaboration de leurs plans de développement local et 10 autres communes ont reçu un appui en ressources humaines (25 volontaires de l'Agence nationale du volontariat au Togo : ANVT) en vue du renforcement de leurs capacités opérationnelles.

26 hectares 14 a 90 ca de réserves administratives répertoriées dans la commune Lac 1 grâce au système d'enregistrement des réserves mis en place avec le soutien du PNUD.



6 communes

(Cinkasse, Kpendjal 1, Kpendjal 2, Agoe Nyive, Ogou 1 et Oti 2), ont été soutenues dans la mise en œuvre de projets innovants et à forts potentiel : amélioration des revenus de 4 promoteurs dont 1 femmes et création de 21 emplois directs et 2 emplois indirects.

Produit 4.6. Les capacités des acteurs nationaux et locaux (institutions publiques, organisations de la société civile, acteurs du dialogue social, médias leaders d'opinion, jeunes et femmes) sont renforcées pour la prévention et la gestion des conflits.



En matière de prévention et de gestion des conflits, l'appui de l'équipe de pays a notamment trait à la mise en place des mécanismes de gestion des conflits, aux actions en faveur de la promotion de la paix et la mise en place de structures locales de lutte contre l'extrémisme violent. Ainsi, l'OIM a soutenu la construction du poste frontalier de Kemerida, le but étant d'aider le pays à mieux surveiller les entrées et sorties sur l'étendue du territoire et d'en assurer la sécurité. De même, 1095 dialogues communautaires et 1 dialogue religieux ont été organisés dans la région des savanes avec l'appui de l'UNICEF et de l'OIM et ont connu la participation de 46 347 personnes dont 27 526 femmes et 50 leaders religieux. Ces rencontres ont offert aux participants l'occasion de discuter des conflits communautaires et des défis communs.

Par ailleurs, le PNUD et l'OIM ont soutenu des actions de prévention des conflits et de lutte contre le phénomène de l'extrémisme violent et le renforcement de la cohésion à travers le renforcement de la résilience économique des jeunes et des femmes. Ainsi, 22 espaces coworking ont été aménagés au profit de 960 personnes (709 filles soit 74%) provenant de 34 groupements ou coopératives et d'accompagner 69 initiatives de microprojets au bénéfice de 1492 jeunes dont 56% de femmes. Ces initiatives ont favorisé l'amélioration des revenus des bénéficiaires et le renforcement

des liens sociaux ainsi que l'engagement des jeunes pour la cohésion sociale et le développement de leurs communes.

En outre, 635 jeunes (266 filles) ont été formés sur la prévention des conflits et les initiatives de renforcement de la cohésion sociale : 94% de jeunes hommes et 65% de jeunes filles sont fortement engagés comme agents de changement à travers des campagnes de sensibilisation. La mobilisation de ces jeunes a contribué à la résolution de 16 conflits dans les communautés (foncier, chefferie, forces de l'ordre et de défense et conducteurs de taxi moto...). Le système d'alerte précoce a également été alimenté par la transmission d'informations par les comités locaux de paix et de préventions de l'extrémisme violent mis en place par le gouvernement, avec l'appui du PNUD, permettant une meilleure collaboration entre les populations et les forces de défense.

Relativement à la promotion de l'autonomisation et de l'engagement communautaire, l'UNICEF a soutenu le renforcement des capacités de 2420 acteurs communautaires (conseillers communautaires, facilitateurs communautaires et acteurs de santé).



Quelques bénéficiaires de subventions de microprojets pour favoriser la cohésion sociale (projet PBF Jeunesse)

« Mon grand frère et moi avons eu des problèmes de partage de terrain et nous ne nous parlions plus jusqu'à l'arrivée du projet. Aujourd'hui, la mise en œuvre de ce projet nous oblige à collaborer pour faire avancer les choses et à nous parler à nouveau. De plus, la mise en place d'un espace de coworking à Tami a permis de rétablir le dialogue et la communication entre les membres de la communauté qui ont connu divers différents dans le passé.»

Secrétaire de la coopérative soutenue A Tami, dans la région des Savanes

« En dehors de l'activité de groupe, j'ai pu augmenter mes sources de revenus en mettant en place parallèlement un poulailler à la maison, mes revenus ont augmenté de 20,000 F CFA le mois »

Jeune bénéficiaire de subvention du projet PBF et opérant dans le domaine de l'Élevage à Tabligbo

« Avant, en période de récolte, nous souffrons beaucoup. Il nous est très difficile de trouver un moyen pour le transport de nos produits. Parfois, après des jours passés au champ les produits pourrissent. Ce qui constitue une grande perte pour nous. Mais aujourd'hui c'est différent. Le tricycle nous aide beaucoup et je pense que les perspectives sont bonnes. Je peux entrevoir la vie autrement»

Mme Amouzou Adjoa, membre d'un groupement subventionné



2.3. Soutien aux partenariats et au financement de l'Agenda 2030

En matière d'initiatives de partenariat et de financement des ODD, les Nations Unies au Togo ont poursuivi en accompagnement du Gouvernement et en partenariat avec les IFI et les autres partenaires au développement, des initiatives structurantes fortes en matière de gouvernance économique et du financement du développement comme entre autres :

- L'évaluation du financement du développement qui permet au pays de mieux comprendre le paysage financier dans lequel il opère et à identifier les possibilités pour mobiliser des financements supplémentaires, tout en utilisant plus efficacement les ressources financières existantes pour réaliser l'Agenda 2030 ;
- Le lancement de la mise en place et opérationnalisation du cadre national intégré du financement du développement pour améliorer le financement de la FdR 2025 ;
- La redynamisation de la PGA (Plateforme de Gestion de l'Aide) qui est un outil primordial pour le suivi des engagements internationaux en matière d'efficacité de la coopération, et qui permet d'améliorer la prévisibilité et la traçabilité des ressources extérieures mobilisées. Cet outil permet également d'assurer une planification budgétaire intégrée pour la réalisation des ODD
- Le développement des dossiers d'investissement (éducation, eau et assainissement, vaccination) et évaluation des coûts de l'ODD 2. Les dossiers d'investissement consistent en une étude sur l'efficacité des

dépenses du secteur, un cadre d'investissement (public et privé) sur la base de scénarii ; une Estimation de l'espace budgétaire disponible pour le Togo et une stratégie de financement ;

- Le Programme « Inspecteurs des Impôts Sans Frontières (IISF) qui vise une meilleure mobilisation des ressources domestiques à travers notamment le renforcement des capacités du pays dans la lutte contre l'évasion fiscale.
- L'examen de la politique d'investissement (EPI) qui vise à aider le pays à améliorer sa politique d'investissement en vue de réaliser les ODD. Pour le Togo, l'EPI contient une analyse des politiques de développement, du climat des affaires et des institutions ayant un rôle en matière d'investissement, du cadre juridique de l'investissement, des facteurs de compétitivité, mais aussi le potentiel d'attraction des investissements directs étrangers (IDE).

Le système des Nations Unies au Togo capitalise sur ses capacités fédératrices pour appuyer la réorganisation des groupes de coordination des partenaires au développement réunissant les Nations Unies, des ambassades, les IFI et les ONG Internationales. La finalité de ce travail qui se poursuit, est d'orienter davantage ces partenaires vers une plus grande synergie et complémentarité pour l'accélération des ODD. Avec les partenaires bilatéraux, le G5 (Coordonnateur Nations-Unies, Ambassadeurs Allemagne France, Union Européenne, USA) est resté le cadre privilégié des analyses et plaidoyers politiques.

2.4. Résultats de l'ONU travaillant plus et mieux ensemble : Cohérence, efficacité et efficience des Nations unies

Fonctionnement de l'équipe de pays. Bien que n'enregistrant que très peu d'agences à l'échelle de représentation, l'Équipe de pays a régulièrement bénéficié de l'expertise, des conseils et des interventions des agences non-résidentes en fonction de leurs avantages comparatifs. La CEA notamment a accompagné techniquement, sous le lead de UNFPA, la réalisation du 5ème Recensement général de la population, tout en continuant ses appuis à la mise en œuvre du plan national pour l'établissement de la ZLECAF. Le HCDH a activement contribué au développement du plan stratégique de mise en œuvre des recommandations de l'EPU. La CNUCED a soutenu ses efforts pour la définition de la politique d'investissement. Dans le cadre de la formulation du nouveau cadre de coopération, Le PNUE, ONUHABITAT et l'ensemble des agences non-résidentes ont partagé des perspectives innovantes visant à améliorer l'offre du SNU au Togo.

Initiatives conjointes. La mise en œuvre du CCDD s'est faite à travers le renforcement des synergies et des complémentarités au sein des agences. Deux principales initiatives conjointes ont été mise en œuvre. Le projet d'appui à l'amélioration du financement réunissant le PNUD, la CNUCED et l'UNICEF, a permis d'avoir une meilleure compréhension du paysage du financement des ODDs à travers l'évaluation du financement du développement mais aussi les dossiers d'investissement sur l'éducation, la nutrition et la vaccination. Quoique le financement du Fonds pour les ODD est arrivé à expiration, les agences se sont engagées à continuer le financement en vue de la mise en place du cadre intégré de financement. Les initiatives soutenues par le Fonds des Nations unies pour la consolidation de la paix (PBF) en vue de renforcer l'approche prévention ont permis à l'OIM, au PNUD, UNFPA, et UNICEF de renforcer les mécanismes nationaux et locaux de prévention et de gestion.

Le PURS a été pour les Nations Unies une opportunité de réorienter les interventions et se concentrer davantage dans une région spécifique, réduisant les risques de dispersions et de synergie. Le nouveau cadre de coopération devrait être l'occasion de développer davantage les programmes et projets conjoints afin de renforcer l'efficacité du système. Dans ce contexte, la revitalisation des groupes de résultats sera une impérieuse nécessité.

La plateforme UNINFO permet de collecter et rapporter les réalisations. Il y a cependant besoin de déterminer une approche dynamique de rapportage en vue de la disponibilité des données en temps réel.

Appui du Bureau régional. L'appui du Bureau régional a été nécessaire à toutes les étapes de formulation du cadre de coopération, notamment la formation des acteurs, la planification stratégique, la définition du cadre de résultat. De même, l'organisation des communautés de pratiques à l'attention des équipes techniques a permis de renforcer les capacités en vue de mieux conduire les processus conjoints.

En plus des appuis programmatiques du Bureau Régional, le SNU a activé les leviers de la coopération Sud Sud et de la Coopération triangulaire dans plusieurs domaines afin d'aider les partenaires nationaux à tirer le meilleur avantage des bonnes pratiques développées dans d'autres pays.

Agenda pour l'Efficacité. La mise en œuvre de la stratégie des opérations (BOS 2.0), développée en 2020 a permis de réaliser une économie de coûts d'environ 500 000 USD en 2022. La récente revue de la BOS a permis de rajouter " nouvelles lignes de services communs fortement recommandés par le siège à savoir : le procurement sensible au genre, le service d'accompagnement psychologique ainsi que l'évaluation de l'accessibilité des locaux aux personnes vivant avec handicap.

Le Togo a également finalisé l'étape de collecte de données pour l'évaluation des opportunités des locaux communs. L'Equipe des Operations est en attente des appuis du siège pour l'élaboration du plan opérationnel destiné à regrouper les agences et minimiser les coûts opérationnels pour l'ensemble du système.

Face à la complexité de la situation dans la région des savanes, le système des Nations Unies entreprend des démarches en vue de l'établissement d'un bureau conjoint à Dapaong destiné à offrir un espace de travail sécurisé pour le personnel des Nations Unies tout en réduisant les charges opérationnelles pour les entités individuelles.

Communication. Dans un monde de plus en plus en plus orienté vers le digital, le SNU a mis un point d'honneur à assurer le dynamisme de ses plateformes numériques et maintenir leurs certifications. Pour mieux communiquer autour de ses réalisations, l'équipe de communication a initié la production d'un bulletin trimestriel. Deux articles publiés sur le site des Nations Unies au Togo ont été repris sur les canaux de communication du siège. Avec la définition du nouveau cadre de coopération, la priorité pour 2023 visera la formulation / validation de la stratégie de communication commune ainsi que son plan d'action.

2.5. Évaluations et enseignements tirés

L'évaluation du cadre de Coopération 2019-2023 a été faite en 2021 et a permis de tirer des enseignements qui ont servi à l'élaboration du cadre de coopération 2023-2026. Des recommandations ont été faites par l'équipe des évaluateurs aux niveaux stratégique et opérationnel en vue de l'amélioration du prochain cycle programmatique.

Au niveau programmatique, les recommandations ont notamment trait :

- Au renforcement de la programmation conjointe afin de favoriser davantage d'inclusivité et de synergie d'action en vue de plus d'efficacité dans la mise en œuvre du CCDD.
- A l'effectivité de la participation des techniciens des ministères sectoriels aux groupes de résultats pour plus de redevabilité.
- A l'alignement des plans de travail des agences (produits et indicateurs) sur les PTA conjoints.

Au niveau programmatique l'évaluation du cadre de coopération 2019-2013 recommande :

- Une plus grande prise en compte du genre dans le cadre de résultats du cadre de coopération et dans la programmation.

- Plus de rigueur dans la détermination des cibles des indicateurs du cadre de coopération pour une meilleure appréciation des progrès accomplis.
- Le renforcement de l'appui au système national de statistiques pour assurer la disponibilité des données permettant la prise de décisions éclairées.

Entre autres leçons tirées par l'évolution, on retient que :

- L'élaboration et la mise en œuvre du CCD 2019-2023 ont permis un positionnement stratégique du SNU en vue de la réalisation des priorités nationales.
- La synergie d'action et l'esprit de complémentarité entre partenaires de développement du Togo (partenaires bilatéraux et multilatéraux) a favorisé la mutualisation des efforts et permis d'éviter les duplications des interventions.
- La gestion adaptative et la flexibilité du CCD ont favorisé la prise en compte des défis émergents liés au contexte sanitaire et sécuritaire qui prévalaient au Togo.



2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources

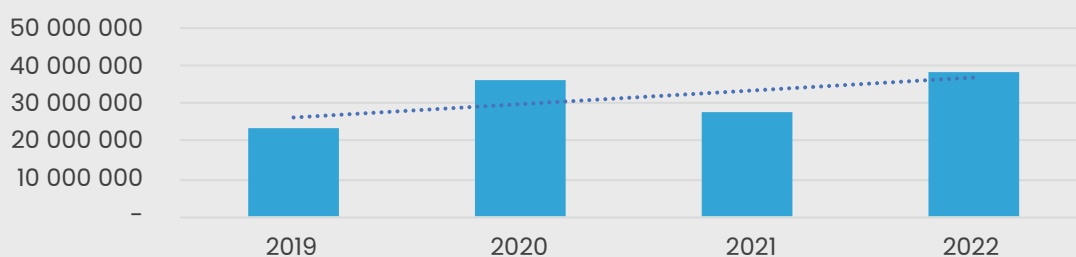
2.6.1. Aperçu financier

Le financement du cadre de coopération sur les 4 années de sa mise en œuvre a connu quelques variations, avec des pics en 2020, puis en 2022.

Tableau 3 : Ressources disponibles pour la mise en œuvre du CCDD sur les 4 années.

EFFETS	2 019	2 020	2 021	2 022	TOTAL
Effet 1	2 343 531	3 283 660	3 951 615	3 373 302	12 952 108
Effet 2	2 085 000	7 111 726	5 756 940	9 207 195	24 160 861
Effet 3	14 817 066	20 293 337	13 377 193	18 710 741	67 198 337
Effet 4	4 559 509	5 296 435	4 305 372	7 077 280	21 238 596
TOTAL	23 805 106	35 985 158	27 391 120	38 368 518	125 549 902

Graphique 22: Budget disponible par année

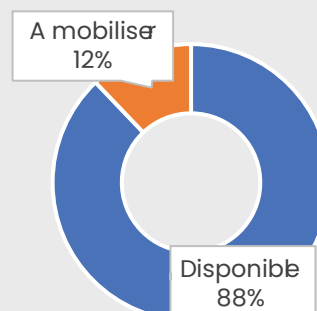


Graphique 23: Financement par effet

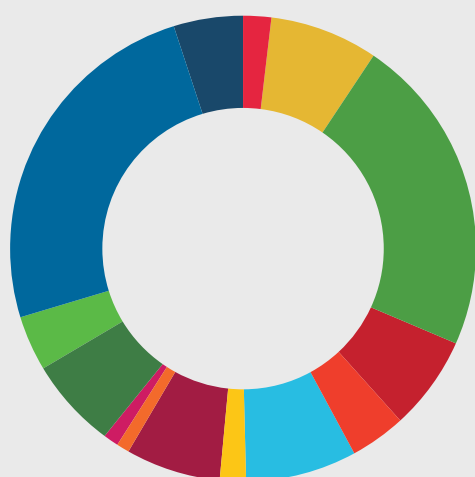


Le cadre de coopération a été financé à hauteur de 88% en 2022.

Graphique 24: Financement du CCDD en 2022



Graphique 25 : Répartition du financement par ODD



2.6.2. Mobilisation des ressources et qualité du financement

Pour catalyser l'accélération de ODD, les Nations Unies ont mobilisé pour les interventions en 2022 du Cadre de Coopération, plus de 38.3 Millions USD sur les 48.6 Millions requis soit un taux de mobilisation de 88%. Presque tous les effets ont un taux de mobilisation de plus 75%, ce qui constitue une bonne performance. Pour l'effet 2, Plus de 100% des fonds planifiés ont été mobilisés ce qui traduit bien les avancées majeures du Togo par rapport aux ODD 12, 13, 14, 15 qui semblent bien orientés pour l'atteinte de leurs cibles.

Ce résultat de mobilisation de ressources pour le financement des ODD est atteint grâce à une combinaison des différentes sources de financement que sont les fonds propres des agences (73%), les fonds des partenaires financiers multilatéraux (14%) et ceux des partenaires financiers bilatéraux (13%).

Pour des résultats optimaux en faveur des ODD, l'UNCT mettra l'accent dans les prochaines périodes sur (i) le renforcement de la bonne tendance de mobilisation des ressources, (ii) la promotion du caractère intentionnel de la combinaison des différentes sources de financement et (iii) l'augmentation des ressources mobilisées auprès des partenaires financiers. Cela suppose la prise en compte des éléments suivants :

- La synergie et la cohérence interne dans les engagements avec les autres acteurs de développement en mettant l'accent sur les programmations conjointes ;
- Les mécanismes de financement innovants, diversifiés et de plus longs termes des ODD, y compris l'exploration des fonds communs en partenariat avec les autres partenaires de développement ;
- La mise en œuvre des recommandations issues des processus stratégiques de gouvernance économique et de mobilisation du financement

(Evaluation du financement de développement, Cadre National Intégré de Financement, l'examen de la politique d'investissement, ...);

- La mobilisation des autres Partenaires Techniques et Financiers en faveur des ODD dans une dynamique de cocréation à travers les plateformes ;

- L'accent sur les ODD dont le rythme actuel, même accéléré de leurs performances sera insuffisant pour atteindre leurs cibles en 2030 (ODD 1, 4, 7, 9, 10 et 11) et les ODD pour lesquels

des actions bien ciblées et consistantes sur le plan sectoriel et géographique pourraient créer de meilleures conditions d'atteinte de leurs cibles d'ici 2030 (ODD 2, 3, 5, 6, 16 et 17).

- L'engagement du secteur privé, Universités, et des OSC est renforcé pour l'accélération des ODD ;

- Une approche de communication forte autour des expertises des Nations Unies et des résultats du cadre de la coopération avec le gouvernement.

Tableau 4 : Niveau de financement par effet

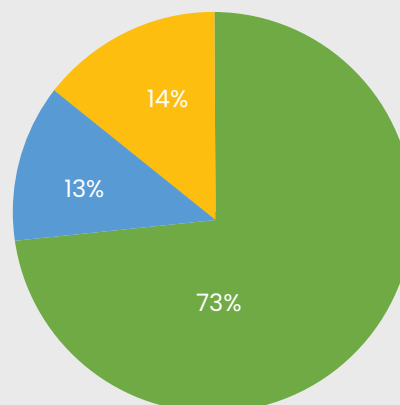
EFFETS	Fonds requises-2022.	Fonds Mobilisés-2022.	% Mobilisé
Effet 1	4 421 653	3 373 302	76%
Effet 2	9 080 345	9 207 195	101%
Effet 3	21 261 714	18 849 842	89%
Effet 4	8 896 882	6 917 280	78%
TOTAL	43 660 594	38 347 619	88%

Tableau 5 : Type de financement par effet

EFFETS	Fonds "Propres"	Fonds bilatéraux	Fonds Multilatéraux
Effet 1	3 281 302	92 000	
Effet 2	7 692 438		1 514 757
Effet 3	11 740 317	4 057 212	3 052 313
Effet 4	5 250 932	710 000	956 348
TOTAL	27 964 989	4 859 212	5 523 418

Graphique 24: Financement par source

- Fonds "propres"
- Fonds bilatéraux
- Fonds multilatéraux





> Chapitre 3

Priorités de l'Equipe de Pays en 2023

2023 marque le début d'un nouveau cadre de coopération. En l'absence de document de programme pays pour les agences ex com (PNUD, UNFPA, UNICEF), le plan de travail 2023 sera un plan intérimaire. Les interventions seront axées autour des 5 effets du cadre de coopération.

Effet 1

D'ici 2026, les populations togolaises, particulièrement les plus vulnérables, participent à l'économie et bénéficient des fruits d'une croissance inclusive, résiliente et créatrice d'emplois décents .

Effet 2

Les institutions et les communautés gèrent durablement les ressources naturelles et sont plus résilientes aux effets néfastes du changement climatique et aux risques de catastrophes.

Effet 3

D'ici 2026, les populations togolaises, en particulier les plus vulnérables, ont un meilleur accès aux services sociaux de base de qualité et à une protection sociale plus inclusive.

Effet 4

D'ici 2026, les populations togolaises, surtout les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes plus vulnérables jouissent de leurs droits et accèdent à des services publics équitables et de qualité à tous les échelons géographiques.

Effet 5

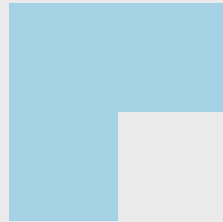
D'ici 2026, les institutions nationales et locales contribuent à l'efficacité de la gouvernance plus inclusive, au développement des partenariats et la cohésion sociale en vue de renforcer la sécurité, la paix et la résilience des populations.

Deux principaux risques pourraient entraver la bonne réalisation des activités : la question sécuritaire dans le Nord du pays et les tensions sociales potentielles à l'occasion des élections prévues en 2023.

Ces deux questions sont au cœur des priorités pour 2023. Le SNU doit renforcer sa capacité de préparation et de réponse à la prise en charge des urgences et développer, suivant l'approche du nexus humanitaire, paix et développement, des

actions qui permettent de répondre aux besoins des populations affectées par la crise dans le Nord. A ce titre il est important de renforcer la présence des acteurs humanitaires, notamment du HCR pour l'assistance aux demandeurs d'asile en provenance du Burkina Fasso.

Sur les questions électorales, le SNU devrait bénéficier de l'appui de la division électorale des Nations Unies en cas de requête en provenance du gouvernement.



> 2022

Journée des Nations Unies









NATIONS UNIES
TOGO

RAPPORT ANNUEL

2022

[Twitter](#) [Facebook](#) [Instagram](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#) [UN_TOGO](#)

40 Avenue des Nations Unies • B.P. 911 Lomé TOGO •
Tel: (228) 22212022; 22212008 • FAX (228) 22 21 16 41 •